

AMMAR BELHIMER :

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE SE TIENT DE MANIÈRE "SÉREINE ET APAISÉE"

Page 4

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

277
NOUVEAUX CAS
ET 8 DÉCÈS
EN 24 HEURES

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4274 | Lundi 7 juin 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

EXERCICE TACTIQUE AVEC
MUNITIONS RÉELLES À DJELFA

CHANEGRIHA
SUPERVISE
L'EXÉCUTION

Page 16

ABDELAZIZ BELAÏD, Pdt DU FRONT EL MOUSTAKBAL,
AU FORUM DE BEUR TV ET MIDI LIBRE

"CERTAINS VEULENT ISOLER LA KABYLIE"

Page 3

PH/KH.R.NEGAB



ÉDITO DU JOURNAL *LE MONDE* : "L'ALGÉRIE
DANS L'IMPASSE AUTORITAIRE"

L'AMBASSADEUR
D'ALGÉRIE
À PARIS DÉNONCE

Page 5



KAMEL FENNICHE :

"AVEC
LA NOUVELLE
LOI ÉLECTORALE,
LA FRAUDE
EST DIFFICILE"

Page 3

CORONAVIRUS

DEUX MILLIONS
D'ALGÉRIENS
VACCINÉS, SELON
Pr MAHYAOUI

Page 5



20

mille nouvelles doses de vaccin réceptionnées à Boumerdès.

28

écoles de football à Ouargla au Festival des écoles de football.

80

personnes victimes d'intoxication alimentaire à Ouenza.

Les lauréats du Concours d'applications pour handicapés distingués

Les lauréats du Concours national de développement des programmes et applications mobiles, organisé au profit des personnes aux besoins spécifiques, ont été distingués mardi au siège de la direction générale d'Algérie Télécom à El Mohammadia. La première édition de ce concours a pour objectif "d'amener la catégorie des personnes aux besoins spécifiques à utiliser les Technologies de l'information et de la communication (TIC), et faciliter leur insertion à la société du Savoir". Ouvert du 19 janvier au 20 mai dernier, le concours a connu 23 projets, dont 10 retenus qui bénéficieront d'un accompagnement pendant une année par l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques. En tête du classement vient une application médicale destinée aux personnes souffrant de handicap physique, leur permettant de se connecter par commande oculaire, tandis que la 2^e place a été remportée par une application pour personnes ayant perdu l'usage des mains. Le projet "Absimi" vient, lui, en 3^e posi-



tion et permettra aux mal ou non-voyants de traverser la route en recourant à leur téléphone pour reconnaître la couleur du feu tricolore.

14^e édition d'"Un train sans tabac"



L'association El-Badr d'aide aux malades atteints du cancer a organisé à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, célé-

brée le 31 mai de chaque année, une journée de sensibilisation ciblant les usagers du rail. Wissam Sedira, chargée de communication de l'association El-Badr, a indiqué dans une déclaration à l'APS, que la 14^e édition de la campagne "Un train sans tabac" organisée en collaboration avec la Société nationale des transports ferroviaires et placée cette année sous le thème "S'engager à arrêter", se tient au niveau des gares de la capitale (Agha) et de Blida. Elle a expliqué que "l'objectif principal de cette campagne est de sensibiliser l'ensemble des citoyens de toutes les tranches d'âge sur les dangers du tabac et ses effets sur l'individu et l'environnement", soulignant que "80 % des patients reçus au niveau des structures d'hébergement relevant de l'association dans les wilayas de Blida et d'Alger souffrent de cancer du poumon et la plupart sont des fumeurs". Tôt dans la matinée au niveau du point de départ des voyages des grandes lignes à la gare Agha, les membres de l'Association ont procédé à la distribution de dépliants aux voyageurs portant des informations relatives aux effets néfastes du tabac sur la santé.

Renforcement de la coopération Enseignement supérieur - Ptic

Un groupe de travail composé de cadres des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et de la Poste et des Télécommunications, a été installé à Alger dans le but de renforcer la coopération entre les deux secteurs et actualiser les cursus de formation dans le domaine des technologies des télécommunications. Ce Groupe se chargera de l'actualisation des programmes de formation relatifs aux technologies des télécommunications à travers l'introduction de nouveaux modules liés aux plus importants développements, outre "l'encouragement de l'échange d'expériences entre les deux secteurs et la création de laboratoires et d'équipes communs de recherche scientifique. Il se penchera aussi sur la révision des deux textes fondamentaux de l'Institut national des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (INTTIC) et de l'Institut national de la poste et des technologies de l'information et de la communication d'Oran et d'Alger, sous tutelle administrative du secteur de la poste, et pédagogique du secteur de l'enseignement supérieur. Les membres du Groupe auront également à renforcer la coor-



dination entre ces deux instituts, considérés comme des pôles d'excellence dans le domaine des technologies de l'information et de la télécommunication, et les établissements d'enseignement supérieur des cycles licence et master.

Une ado repousse un ours à... mains nues pour sauver ses chiens

Courage ou inconscience ? Une chose est sûre, Hailey Morinico, jeune Américaine de 17 ans, n'a pas froid aux yeux. Alors qu'une ourse s'en prenait aux chiens de la famille, l'adolescente est parvenue à mettre en fuite l'animal sauvage... à mains nues.

La scène s'est déroulée en Californie, dans un quartier de Bradbury, au nord de l'aire urbaine de Los Angeles, non loin de la Forêt nationale d'Angeles et des San Gabriel Mountains.

17 ans après il récupère son portefeuille volé dans un pub

Ryan Seymour, un Écossais de 37 ans, vient de récupérer son portefeuille auprès la police. L'objet lui avait été volé il y a 17 ans, dans un pub ! À l'intérieur, le trentenaire a retrouvé plusieurs de ses anciennes cartes, qui l'ont replongé dans ses souvenirs des années 2000. 17 ans plus tard, il vient de retrouver son portefeuille ! Un peu gondolé, abîmé et sali. À l'intérieur, il y avait encore toutes les cartes qu'il avait rangées à l'époque, mais pas les 60 livres sterling.

D
I
X
I
t

ABDELKADER BENGRINA

"La promotion de la réconciliation nationale nous permettra de tourner cette page douloureuse et d'éviter l'émergence de nouvelles haines qui pourrait mettre en péril la stabilité du pays et la cohésion de la société."

ABDELAZIZ BELAÏD, Pdt DU FRONT EL MOUSTAKBAL, AU FORUM DE BEUR-TV ET MIDI LIBRE

"Certains veulent isoler la Kabylie"

Le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, a fait preuve d'optimisme s'agissant de la participation des Algériens aux élections législatives anticipées du 12 juin.

PAR KAMAL HAMED

PH./KH. R. NEGAB

Plaidant pour un gouvernement d'entente nationale et se montrant confiant quant à la transparence du prochain scrutin, il a accusé certaines forces politiques de vouloir jouer avec le feu en tentant d'isoler la Kabylie. Abdelaziz Belaïd, dont le parti participe pour la troisième fois à des élections législatives et qui a, dès le début, soutenu la feuille de route du pouvoir consistant en le respect de la voie constitutionnelle pour résoudre la crise politique alors que certains plaidaient pour une période de transition, a justifié ce choix par la volonté de son parti d'asseoir la stabilité dont a besoin le pays. *"Dans tous nos discours nous avons surtout mis l'accent sur l'aspect politique parce qu'il est à la base de la stabilité",* dira-t-il, précisant que *"sans stabilité politique il n'y a point d'économie"*. Pour le chef de file du Front El Moustakbal, qui s'exprimait hier au forum de Beur-TV et du site d'information l'Algérie maintenant, dans un passé récent *"il y avait un pourrissement et un travail de sape contre la classe politique et maintenant on essaye d'édifier une classe politique"*. C'est la raison pour laquelle ce parti n'a eu de cesse d'appeler les Algériens à aller voter le 12 juin en force pour élire cette nouvelle Assemblée populaire nationale (APN). *"Une APN qui adoptera de nouvelles lois, contrôlera le gouvernement et jouera un rôle essentiel",* dira l'intervenant en précisant, toutefois, que la future APN, qui sera certainement meilleure que celle qui l'a précédée, va



voir le jour dans un contexte de crise et c'est pourquoi il lui faut du temps pour jouer pleinement son rôle. Il a aussi estimé que *"les prochaines élections ne constitueront pas un critère puisqu'il faudra du temps pour le départ effectif vers la nouvelle ère à laquelle aspirent les Algériens"*. Belaïd n'a rien laissé transparaître sur les ambitions de son parti. *"Oui, nous avons des ambitions pour être une force à l'APN, mais nous ambitionnons davantage à la stabilité du pays. La principale chose est la réussite des élections et qu'elles soient transparentes et propres",* dira-t-il.

Pour un gouvernement d'entente nationale

Interrogé sur ses appréhensions quant à l'éventualité de fraude lors de cette élection comme cela a été le cas par le passé, Belaïd s'est montré confiant en indiquant que *"le Président a une bonne intention et il faut respecter le choix du peuple. Aussi*

je n'ai pas à douter et je pense que le scrutin sera transparent". Sur la nature du prochain exécutif à l'issue des élections législatives, le président du Front El Moustakbal dira que son parti *"participera à un gouvernement d'entente nationale dont le programme se distingue par la clarté"*. Abordant la question de l'éventualité de boycott de cette élection dans la région de Kabylie il a tenu à indiquer que *"cette région est similaire à toutes les régions du pays"*. En d'autres termes il refuse de singulariser la région, car, dira-t-il *"il y a des partis qui boycottent cette élection et ce n'est pas une première et d'autres partis qui participent"*. D'ailleurs il a affirmé que son parti a présenté des listes électorales à Tizi-Ouzou et à Béjaïa. Pour lui *"la Kabylie est le cœur battant de l'Algérie"*. Belaïd a dénoncé certaines attitudes en indiquant que *"certains veulent isoler la Kabylie"*. Il a soutenu les dernières mesures du pouvoir classifiant le Mak et

Rachad comme organisations terroristes. Belaïd a fait aussi des annonces comme celle relative à *"l'abandon de la fonction publique. Chaque secteur, à l'exemple de ceux de la Santé et de l'Éducation, aura un statut particulier",* ajoutant *"qu'il faut du courage pour cela"*. Sur la question des salaires il a estimé qu'il faut une réforme globale à travers laquelle *"il faut valoriser le travail"*. Cela concernera aussi le salaire des députés. A ce propos il a dit qu'il *"n'est pas adepte du populisme s'agissant justement du salaire des députés sur lequel se focalisent certains commentaires"*. Abordant l'épineux dossier des crimes coloniaux il a souligné que *"la France ne reconnaîtra pas ses crimes si nous on n'est pas en position de force"* ajoutons cependant que *"tôt ou tard elle le fera"*.

K. H.

SOFIANE DJILALI, PRÉSIDENT DE JIL DJADID :

"Le taux de participation aux législatives sera autour de 40 % ou plus"

PAR RACIM NIDAL

Le président de Djil Djadid, Sofiane Djilali, s'attend à une participation notable des électeurs le 12 juin. La participation aux prochaines élections législatives *"sera autour de 40 % ou plus"* indique Sofiane Djilali en étayant son propos par des *"raisons objectives. Le mode du scrutin a changé l'approche du citoyen avec des listes ouvertes et le nombre extrêmement important de candidats constitue un moteur de mobilisation. Auparavant vous aviez des listes fermées et une personne en tête de liste qui essayait de mobiliser autour d'elle, tandis que le reste des candidats se considérait juste comme un appoint",* a argumenté hier le président de Jil Djadid. Faisant le point sur la campagne de proximité qu'ont mené les militants de

son parti, l'invité de la Chaîne 3 relève *"une ambiguïté"* dans l'attitude des citoyens vis-à-vis de la politique. Il dira à ce sujet, que les Algériens *"sentent qu'ils ont été, trop souvent trahis avec des promesses non tenues (...), mais en même temps, ils se rendent compte qu'un pays doit fonctionner avec des institutions et que ces dernières doivent être légitimes pour pouvoir être la courroie de transmission entre l'exécutif et la volonté populaire"*.

Sur la base de ce bilan et en s'appuyant sur le changement occasionné par la *"révolution"* de février 2019, Sofiane Djilali estime que l'Algérie est dans une *"phase délicate et si, insiste-t-il, au 13 nous avons un parlement représentatif cela donnera de l'espoir et les algériens seront de nouveau impliqués dans la vie politique"* de façon à donner *"un débouché naturel"* au hirak qui a bouleversé la

situation. Il a plaidé par ailleurs, en faveur d'un retour *"à des institutions stabilisées, non pas par la force, mais par une légitimité"*, Sofiane Djilali appelle à une participation large des citoyens au prochain scrutin afin de *"faire passer le souffle de la révolution [hirak] de la rue vers l'intérieur des institutions pour qu'on construise définitivement un État de droit dans lequel il y aura la pluralité, un débat, mais surtout une cohésion par rapport aux intérêts vitaux du pays"*.

Interrogé sur la participation de sa formation politique au prochain gouvernement, Sofiane Djilali estime qu'il est prématuré de répondre à la question, d'autant que cette décision dépend de la formation de la prochaine majorité parlementaire et que son parti se positionne en fonction du projet politique porté par cette majorité.

R. N.

KAMEL FENNICHE : "Avec la nouvelle loi électorale, la fraude est difficile"

Le président du Conseil constitutionnel a indiqué hier que *"la nouvelle loi électorale assure plus de stabilité et offre un plus large consensus grâce aux dispositions juridiques qui visent à éradiquer les pratiques électorales frauduleuses du passé"*. Intervenant dimanche au cours d'une journée thématique dédiée justement à la nouvelle loi électorale, Kamel Fenniche s'est longuement attardé sur le nouveau mode électoral et notamment *"la liste ouverte qui permet au citoyen électeur de choisir son représentant en toute liberté, loin des choix imposés jusque-là par les directions des partis politiques"*. Le président du Conseil constitutionnel ajoute que *"le nouveau dispositif rend difficile toute forme de fraude"*, soulignant aussi une autre nouveauté du texte qui *"en cas d'égalité des voix entre deux candidats donne la primauté au plus jeune d'entre eux"*, alors que dans les précédentes lois c'était l'inverse.

R. N.

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

La campagne électorale se tient de manière "sereine et apaisée"

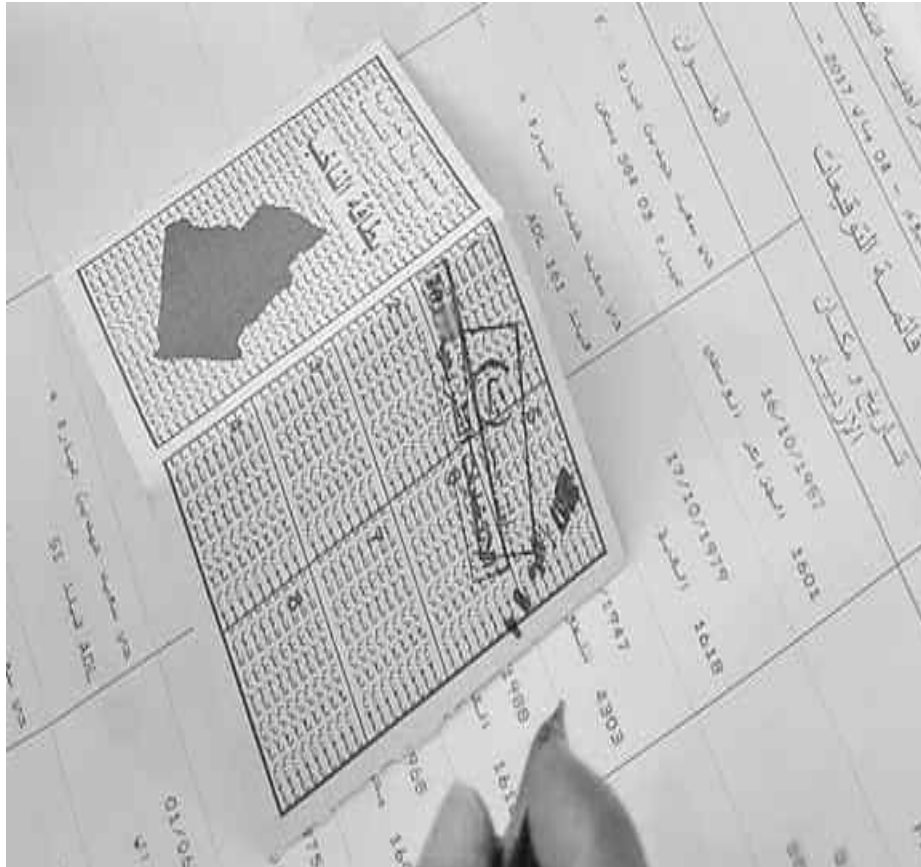
La campagne électorale des législatives du 12 juin se tient de manière "sereine et apaisée", a affirmé le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, dans une interview accordée au quotidien francophone Horizons.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre a estimé qu'il faut "réprimer péniblement avec la manière la plus sévère toute action visant à empêcher, le jour du vote, les citoyens d'exercer un droit garanti par la Constitution".

La campagne électorale se "tient de manière sereine et apaisée. Peut-être qu'il y a moins d'affiches qu'auparavant. Il s'agit d'une campagne économiquement proportionnelle aux moyens des candidats se limitant à la seule aide de l'État".

On n'est plus dans la logique de la - chkara - et des "dépenses excessives



comme fut le cas dans les rendez-vous électoraux précédents", a indiqué M. Belhimer, en mettant en exergue le rôle du facteur numérique, notamment les réseaux sociaux et la presse électronique, qui ont "notamment participé à la campagne électorale", en plus du volume horaire consacré par la Radio et la Télévision nationales (radios locales comprises) et l'apport des télévisions privées. Concernant le scrutin du 12 juin, M. Belhimer a affirmé qu'"il faut qu'il se déroule dans la sérénité pour que les citoyens puissent exercer librement leur droit garanti par la Constitution", estimant, à ce propos, qu'"il faut réprimer péniblement avec la manière la plus sévère toute obstruction et toute action

visant à empêcher les citoyens à exercer un acte aussi fondamental qui est l'acte électoral".

C'est vraiment "désolant de donner l'image de ce qu'on a vu lors du référendum constitutionnel, des urnes saccagées et des bulletins volés. Tout cela est strictement et gravement condamné par le nouveau dispositif pénal", a-t-il poursuivi "Nous sommes au service d'un seul maître d'œuvre qu'est l'Anie. Il faut que l'Exécutif soit en retrait de l'acte électoral qui est du seul ressort de cette Autorité, et ce, pour garantir la transparence et l'intégrité du processus. En tant qu'Exécutif, nous préservons notre neutralité. Cette instance a réussi la transition systémique attendue dans le dernier

amendement constitutionnel de novembre 2020, en apportant un souffle nouveau en termes de jeunesse, de compétence et d'égalité des genres", s'est félicité M. Belhimer.

En réponse à une question sur la présence de la presse étrangère et des observateurs internationaux le jour du vote, M. Belhimer a indiqué que "90 % des demandes d'accréditation ont été acceptées", faisant savoir qu'"il y a eu très peu de cas de rejet".

Il a cité, notamment, "trois ou quatre organes exclus parce qu'ils n'ont pas leur place dans notre pays pour avoir soutenu, de manière subversive, certains mouvements interdits". Quant aux observateurs étrangers, il a indiqué que "cette question relève de l'Anie".

Sur un autre registre, M. Belhimer a été questionné sur le travail de mémoire avec la France. Il a indiqué que "la question mémorielle est importante et est au centre d'enjeux multiples", en la résumant à "la logique des trois R, à savoir la responsabilité de la France dans les crimes contre l'humanité commis chez nous, la repentance, qui nécessite des excuses pour les maux commis à l'endroit des populations, la réparation, notamment pour le cas des essais nucléaires dans le Sud, compte tenu du principe du droit international pollueur-payeur et d'un principe de droit français".

Concernant la situation sanitaire du pays liée essentiellement au Covid-19, M. Belhimer a affirmé que "l'Algérie est l'un des pays qui a été le moins touché par la pandémie", justifiant cela par "un travail assidu et stratégique" mené.

Il a ajouté qu'une "massification" de la campagne de vaccination "sera opérée dans des stades, dans des écoles et à travers tout le territoire national".

L. B.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Hausse de 64,56 % durant les 4 premiers mois de 2021

Les exportations de l'Algérie hors hydrocarbures ont enregistré une hausse de 64,56 % durant les 4 premiers mois de 2021 par rapport à la même période de l'année écoulée, s'établissant à 1,14 milliard USD, selon un bilan communiqué hier par le ministère du Commerce.

Le montant des exportations hors hydrocarbures s'est élevé à 1,14 milliard USD durant les 4 premiers mois de 2021, en hausse de 64,56 % par rapport à la même période de 2020, où elles ont atteint 694 millions USD. La part des exportations hors hydrocarbures durant les 4 premiers mois de 2021 s'est établie à 10,54 % de la valeur totale des exportations algériennes. Un total de 832 entreprises d'exportation ont concrétisé ces opérations d'export durant cette période. S'agissant des plus importants produits exportés, le bilan du ministère fait ressortir que les exportations du ciment ont atteint 51,54 millions USD soit +144,45 %, et celles du sucre 120 millions USD soit +44,54 %. Les exportations de dattes ont atteint 46,29 % soit +25,66 %, et celles des engrais 283,26 millions USD, soit +5,09 %. Les huiles et d'autres produits dérivés du charbon distillé ont atteint une valeur de 163 millions de dollars, soit une hausse de 124,34 %. Selon le même bilan, l'exportation des produits alimentaires était de l'ordre de 205 millions de dollars, soit une hausse de 38,52 %.

R. N.

REVISION DES SUBVENTIONS DE L'ÉTAT

Une large concertation prévue

PAR FAYCAL ABELGHANI

Le projet de révision des subventions sociales de l'État sera envisagé après les élections législatives. Mais avant, une large concertation est prévue avec les syndicats, le Cnese et les élus ainsi que le mouvement associatif. Après l'annonce du Président Tebboune dans son récent entretien au magazine français *le Point* sur "une éventuelle réforme des subventions sociales de l'État", le gouvernement envisage d'entamer un large débat sur ce sujet avec toutes les franges de la société. Des consultations sont donc prévues avec les syndicats et le Conseil national économique, social et de l'environnement (Cnese) et les élus. Pour mettre au point ce projet, les initiateurs du débat vont travailler sur un projet de réforme qui a été déjà mis sur rail depuis janvier dernier. L'un des aspects importants de

ce projet est de revoir le système de subventions sociales qui concerne les classes moyennes et démunies pour lequel l'État consacre annuellement 23,7 % du budget général. Cette année, les pouvoirs publics ont porté le montant des transferts sociaux à 17 milliards de dollars soit l'équivalent de 1.960 milliards de dinars. Un budget très important qui touche principalement les subventions aux denrées alimentaires de base, comme le lait, le pain et le carburant. Mais il y a également dans ce registre la prise en charge de la santé publique dont les soins sont gratuits. Cela dit et de l'aveu du ministre des Finances Aymen Benabderahmane "il n'est pas normal que les catégories aisées acquièrent au même titre les produits subventionnés que les catégories démunies". Il considère qu'"il y a une injustice dans la répartition de ce soutien" qui ne profite pas totalement à

ceux qui en ont besoin. De ce fait, la réflexion depuis des mois, sur une éventuelle révision de ce système était devenue primordiale étant donné que des milliards de dinars servaient surtout une faune de prédateurs qui profitaient de cette largesse. Mais pour ne pas bousculer l'ordre des choses, l'État ne renoncera pas à son caractère social et ne fera pas en sorte qu'il y ait une suppression brutale de ces subventions pour préserver le pouvoir d'achat minimal des citoyens déshérités et des salariés moyens. Les dernières orientations du chef de l'État concernant ce dossier est de mettre en avant "une politique sociale cohérente avec un mode de gouvernance nouveau". Les détails de cette nouvelle politique ne seront connus que suite à un projet de loi qui sera soumis aux élus mais qui ne doit en aucun cas valider des mesures impopulaires.

F. A.

EDITORIAL DU JOURNAL *LE MONDE* " L'ALGÉRIE DANS L'IMPASSE AUTORITAIRE "

L'ambassadeur d'Algérie à Paris dénonce

L'ambassadeur d'Algérie à Paris, Mohamed-Antar Daoud, a dénoncé hier l'"hostilité inouïe" à l'égard de l'Algérie, affichée par le quotidien Le Monde dans son éditorial de l'édition parue le 5 juin, s'interrogeant sur "les desseins réels d'un tel acharnement qui se renouvelle, sciemment, à l'approche de chaque échéance politique".

PAR CHAHINE ASTOUATI

Dans l'édition parue le 5 juin 2021, datée du dimanche 6 - lundi 7 juin, "votre journal s'est fendu d'un éditorial empreint d'une hostilité inouïe à l'égard de mon pays, de ses institutions et de ses symboles, grossièrement intitulé : - L'Algérie dans l'impasse autoritaire -, a-t-il écrit dans une mise au point adressée à ce quotidien. "Rédigé à partir d'une salle de rédaction parisienne, sans attendre que votre envoyé spécial, qui s'apprête à se rendre en Algérie du 8 au 14 juin, puisse mesurer sur le terrain l'ampleur de l'engouement du peuple algérien, notamment sa jeunesse pour cette étape cruciale dans l'édification institutionnelle de l'Algérie nouvelle, l'édition en question évoque, avec une subjectivité déconcertante, - un rendez-vous manqué pour la démocratie algérienne-", a-t-il ajouté. Regrettant "le caractère délibérément outrageux et violent de ce texte, prenant pour cible le président de la République et l'institution militaire", M. Daoud a affirmé que cet éditorial "interpelle sur les desseins réels d'un tel acharnement qui se renouvelle, sciemment, à l'approche de chaque échéance politique dans mon pays". Selon l'ambassadeur d'Algérie à Paris, "l'on est, légitimement, en droit de s'interroger sur la démarche du Monde, voire sa motivation, lorsqu'il s'empresse de lancer un jugement de valeur considérant - L'Algérie dans l'impasse autoritaire -, avant même de concrétiser l'interview



prévue dans quelques jours avec le chef de l'État, pour aborder, selon la demande formulée, - les enjeux du processus institutionnel en cours en Algérie -". "Le journal Le Monde sert-il les intérêts occultes des lobbies hostiles à une relation apaisée entre l'Algérie et la France ?", s'est-il encore interrogé, soulignant, à ce propos, que "la question reste posée". Il a fait remarquer, dans ce contexte, que "les expressions subjectives usitées" dans le papier telles que "le régime", "façade civile aux militaires", "réflexes autoritaires" et "répression massive", "relèvent, en effet, des clichés éculés, véhiculés et ressassés sans cesse par un nombre de médias". "Contrairement à d'autres pays et dès lors qu'il s'agit de commenter l'actualité politique en Algérie, l'on déforme la réalité en employant des qualificatifs inappropriés, présentant ainsi, le maintien de l'ordre, prérogative régalienne de tout État, comme pratique de - répression -, et d' - étouffement -", a-t-il déploré. Il a tenu, à ce titre, à souligner que "forte de ses institutions, notamment l'Armée nationale populaire, respectueuse de ses missions constitutionnelles, l'Algérie qui s'est engagée, sous la conduite du Président Abdelmadjid Tebboune, dans un processus de renouveau national conformément aux aspirations du Hirak - authentique - et - béni -, demeure déterminée à mener à terme les réformes entreprises, quelles qu'en soient les entraves et leur instigateur". Ces réformes, a-t-il poursuivi, "ont été mises en exergue et expli-

quées en profondeur lors de l'interview récemment accordée par le chef de l'État au magazine *Le Point* et dans laquelle il a réitéré avec fermeté les positions constantes de l'Algérie sur un nombre de dossiers régionaux et internationaux, notamment sur la question du Sahara occidental". Il semble que "l'écho favorable engendré par cette interview ait suscité la réaction de certaines parties à l'origine de manœuvres visant à discréditer l'œuvre salutaire entamée en Algérie depuis les élections présidentielles du 12 décembre 2019. Rendez-vous durant lequel, faut-il le rappeler, le peuple algérien a, souverainement et démocratiquement, élu son Président", a-t-il estimé. Pour l'ambassadeur d'Algérie à Paris, "il est regrettable de constater que les héritiers de cette institution de référence en matière de journalisme se situent à des lieues des principes de déontologie imprimés par son fondateur Hubert Beuve-Méry, dont les positions concernant la révolution algérienne contre le colonialisme restent inscrites dans les annales de la presse française". Cela dit, "loin de moi la prétention d'apprendre au Monde que la satisfaction béate et la critique injuste sont autant d'attitudes négatives, raison pour laquelle, son envoyé spécial reste le bienvenu pour découvrir la nouvelle Algérie dont l'avenir n'est point - confisqué - mais bien pris en charge par toutes les forces vives de la Nation", a-t-il conclu.

C. A.

CORONAVIRUS

Deux "millions d'Algériens vaccinées" selon le professeur Mahyaoui

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le professeur Riad Mahyaoui, membre du Comité scientifique chargé de la lutte et du suivi de la pandémie Covid-19 en Algérie, a fait savoir hier que près de deux millions d'Algériens ont été vaccinés à ce jour. Le professeur a révélé, dans son intervention sur les ondes de la Radio nationale, que l'Algérie a reçu plus de 2,5 millions de doses de divers vaccins anti-Covid-19, expliquant qu'elle recevra encore 400.000 doses de vaccin, dans les prochaines 24 heures, soulignant qu'il est tout à fait possible de vacciner les plus jeunes.

Le même responsable a ajouté que l'Algérie recevra 4 millions de doses de divers vaccins, avant la fin de ce mois. Le professeur a appelé les citoyens à se rendre dans les centres de santé de quartier pour se faire vacciner, soulignant qu'il n'est plus nécessaire de passer par l'inscription dans la plate-forme numérique du ministère de la Santé. Il a souligné que "la campagne de vaccination sur les places publiques a débuté ce dimanche sur la place Bab el- Oued, dans la capitale, et qu'il est possible de la généraliser au reste des wilayas". Le porte-parole du Comité scientifique de suivi et de surveil-

lance de l'épidémie du coronavirus, le professeur Djamel Fourar, a indiqué hier que l'opération de vaccination contre le Covid-19, dans des espaces publics de proximité autres que les structures de santé, touchera une vingtaine de wilayas à compter d'aujourd'hui lundi. S'exprimant devant la presse en marge du lancement de cette opération, au niveau de Bab el-Oued, Djamel Fourar a précisé que "toutes les personnes âgées de plus de 18 ans peuvent se présenter dans ces espaces afin de se faire vacciner contre le coronavirus sans qu'elles soient inscrites sur la plateforme numérique précédemment utilisée".

R. R.

DÉLIVRANCE DE VISAS POUR LA FRANCE

Reprise progressive à partir du 17 juin

Le consulat général de France en Algérie annonce la levée progressive des restrictions et la reprise des délivrances de visas pour motifs professionnels pour les Algériens. En effet, par le biais de sa page Facebook, le consulat général de France en Algérie, a diffusé un communiqué avant-hier, dans lequel, il a été annoncé la levée progressive des restrictions d'entrée sur le territoire français, à commencer par ceux au motif professionnel à compter du 17 juin prochain. Bonne nouvelle pour ceux qui attendent cette décision depuis mars 2020. Crise sanitaire due au Covid-19 oblige, certaines procédures de demandes de visas pour la France venant de zones où la circulation du virus est considérée comme active ont été bloquées. Mais avoir ce "sésame", n'est pas aussi facile que l'en croit. Pour ces derniers, ils doivent justifier avoir obtenu, par le passé, un visa de circulation. Ainsi qu'il a été délivré par la France pour une durée minimale d'une année, expirant après le 1^{er} novembre 2019, précise le communiqué. L'amélioration de la situation sanitaire, liée au Covid-19, explique ce retour progressif à la normale. Le consulat précise, par ailleurs, que "les conjoints de Français, ainsi que ceux de ressortissants de l'Union européenne, pourront également déposer leur dossier". Leurs demandes seront reçues sur rendez-vous, à compter du 9 juin prochain. "Les demandes, quelle que soit la qualité du demandeur, seront reçues sur rendez-vous qu'il sera possible de prendre en ligne à compter du 9 juin 2021 selon le processus habituel". Le contrôle de dépôt des demandes de visas sera soumis, par ailleurs, à des conditions strictes, à l'entrée du centre. Cependant, il a été également mentionné que la délivrance de visas n'autorise pas nécessairement le franchissement de la frontière française. Sachant qu'au-delà du visa, le voyageur sera soumis à d'autres restrictions. Celles mises en place par les autorités le 31 janvier dernier pour lutter contre le Covid 19. Tel qu'un test PCR et autres documents pour garantir la sécurité sanitaire de chacun. En effet, le vaccin contre le Covid-19, sera l'élément déclencheur de l'ouverture des frontières. Sa mise au point suscite l'espoir à travers toute la planète. Il faut pourtant compter sur d'autres leviers pour que les voyageurs ressortent leurs valises des placards !

I. A.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Boumerdes
Direction des Equipements Publics
NIF:099835019277907

AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT N° 06 /DER/2021

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Boumerdes, lance un concours national restreint de maîtrise d'œuvre (étude + suivi) pour la réalisation d'une Ecole primaire type D au 614 LLV Tidjelabine, Boumerdes (Cités d'habitat intégrées 2020). L'ensemble des bureaux d'études publics, ayants un statut d'entreprise public économique (EPE) ou d'un décret de création et de l'extrait du registre de commerce, ou privés agréés par le C.N.O.A.A., en cours de validité le jour d'ouverture des plis, seuls ou constitués en groupement momentané d'architectes agréés ou en société civile professionnelle d'architectes agréés, solidaire, ayants déjà assuré une étude et suivi pour un projet de catégorie B ou plus, ou deux (02) projets de catégorie « A », Justifiée(s) par une (deux) attestation(s) de bonne exécution signée (s) par un maître d'ouvrage public et disposant au moins pour la mission Suivi :

- Un (01) Chef de projet : Un (01) architecte (ou Master) ou ingénieur (ou Master) en Génie Civil/Bât. ayant 03 ans d'expérience au minimum.
- Un (01) technicien supérieur ou licencié dans les métiers de bâtiment ayant 02 ans d'expérience au minimum.

Intéressés, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements publics de la wilaya de Boumerdes- sise à route I.A.P Boumerdes, Bureau retrait des cahiers des charges au niveau du R.D.C. (Bureau n°07).

La durée globale de préparation des offres est de 30 jours calendaires dont une durée de 10 jours qui correspond à la durée de préparation du dossier de candidature et commence à courir à compter de la première publication de l'avis de concours dans le BOMOP ou la presse nationale. La durée restante de 20 jours et qui correspond à la durée de préparation des prestations (œuvre) + l'offre technique + l'offre financière, commence à courir à partir de la signature de la lettre d'invitation des candidats pré qualifiés à l'évaluation des dossiers de candidature par le service contractant.

- Toutes les enveloppes (extérieur et intérieur) doivent être de couleur blanche, les pièces graphiques doivent être monochromes (couleur noir et blanc) et présentées sur un Format A1.
- Sont exclus de ce concours, les BET ayants à leurs actifs deux (02) projets ou plus avec la D.E.P de Boumerdes, en cours d'études ou de réalisation.
- Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Dans le cadre d'un groupement :

Les candidats doivent présenter leurs offres en groupement, conformément aux articles 37, 57 et 81 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Les groupements momentané d'architectes agréés sont composés exclusivement d'architectes ayants un agrément auprès du C.N.O.A.A pour l'exercice de la profession d'architecte en cours de validité (2020), ou en société civile professionnelle d'architectes agréés, et doivent intervenir sous forme de groupement solidaire.

Les capacités des candidats en groupement solidaire momentané sont prises en compte dans leur globalité, sous réserve de l'existence d'une relation juridique liant les membres de ce groupement, sous forme d'un protocole d'accord signé entre les parties concernées. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier de l'ensemble des capacités exigées du groupement dans le cahier des charges.

Le protocole d'accord notarié du groupement n'est exigé qu'au groupement attributaire du marché et au plus tard à la signature de ce dernier.

Les capacités des sous-traitants sont aussi prises en considération à la condition d'existence entre le candidat et les sous-traitants, bureaux d'études techniques uni-disciplinaires ou pluridisciplinaires, de relation juridique sous forme de contrat de sous-traitance.

L'un des membres du groupement momentané, majoritaire, sauf exception dûment justifiée, est désigné dans la déclaration à souscrire comme mandataire représentant l'ensemble des membres vis-à-vis du service contractant, et coordonne la réalisation des prestations des membres du groupement.

Les paiements dans le cadre d'un groupement momentané d'Architectes et/ou de société civile professionnelle d'architectes agréés solidaire sont effectués dans un compte commun ouvert au nom du groupement ou au nom du mandataire

NB : Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

-La durée de validité de l'offre est égale à la durée (durée globale) de préparation des offres augmentée de trois (3) mois et commence à courir à compter le jour de dépôt des prestations, de l'offre technique et de l'offre financière. Le service contractant peut proroger le délai de validité des offres, après accord des candidats concernés, si l'attribution et/ou la notification du marché s'est effectuée après expiration du délai de validité des offres. Les dossiers de candidatures (phase 1) devront être déposés avant 10h 30 (heure limite), le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des dossiers de candidature, à la Direction des Equipements publics de la wilaya de Boumerdes- sise à route I.A.P Boumerdes, Bureau retrait des cahiers des charges au niveau du R.D.C. (Bureau n°07). Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe blanche cachetée et anonyme, portant la mention suivante : Concours national restreint N°06/DEP/2021 -Projet : Maîtrise d'œuvre (étude + suivi) pour la réalisation d'une Ecole primaire type D au 614 LLV Tidjelabine, Boumerdes (Cités d'habitat intégrées 2020). Ainsi que la mention :

"Dossier de candidature- soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres".

➤ **Le dossier de candidature comprendra :**

- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) remplie, signée et datée par le candidat
 - Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) remplie, signée et datée par le candidat.
 - les statuts pour les sociétés ;
 - Numéro d'Immatriculation Statistique (NIS).
 - Relevé d'Identité Bancaire (RIB).
 - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le BET ;
 - Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats:
- a. Capacités professionnelles : Certificat d'agrément au Conseil National de l'Ordre des Architectes Algériens (C.N.O.A.A) de l'année en cours pour les bureaux d'études Privés, un statut d'entreprise public économique (EPE) ou d'un décret de création et de l'extrait du registre de commerce pour les bureaux d'études publics.
 - b. Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires des trois dernières années (2017-2018-2019).
 - c. Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles (Joindre les listes moyens humains et matériels ainsi que les attestations de bonnes exécution, signées par les maîtres d'ouvrages publics ou tout autre document portant la mention : « exécuté dans les règles de l'art » des projets de maîtrise d'œuvre (Étude et Suivi) réalisés.)
- L'ouverture des plis des dossiers de candidatures se fera le jour de depot des offres à 10 h 45 mn.
- A l'issue de l'évaluation des dossiers de candidatures, les BET préqualifiés seront saisis pour remettre les plis des prestations, des offres techniques et des offres financières.

NB : pour plus de détail, se référer au règlement du concours (cahier des charges).

Midi Libre n° 4274 - Lundi 7 juin 2021 - Anep 2116 010 377

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative de Draria
Commune de Khraicia
NIF 41000200001608501055

**AVIS de consultation
N° 15 /2021**

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Khraicia lance un Avis de consultation après l'annulation de l'avis de consultation N° 04/2021 pour le projet suivant:

Travaux d'achèvement D'un Réseau D'assainissement Haouch Dekkar Hocine 2 eme tranche

Les entrepreneurs et les entreprises spécialisées et après la vérification de ces moyens professionnels et financières et techniques :

Capacité professionnelle : un certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie **02 et plus** activité principale : Hydraulique

-Capacité technique :

Moyens humains : un Ingénieur d'état en Travaux hydrauliques

(Qui sera justifié par les diplômes et les attestations d'affiliations CNAS ou la CACOBATH en cours de validité)

- **Moyens matériels :** ayant un pelle a chenille et brise roche. (Qui sera justifié par les cartes grises et contrats d'assurance en cours de validité)ou contrat de location en cours de validité et facture d'achat).

Référence professionnelles : ayant réalisé au moins un projet travaux similaire. (Les soumissionnaires doivent justifier leurs références par les attestations de bonne exécution)

le présent avis de consultation, peuvent retirés le cahier des charges contre paiement d'un montant de deux milles (2000.00) dinars, le cahier des charges doit être retiré au niveau du siège de la commune de Khraicia sise à avenue Ali Slambi Khraicia, par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désigné à cette effet conformément aux disposition de l'article 63 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public.

Les offres doivent comprendre les pièces exigées dans le cahier des charges à savoir le dossier de candidature-offre technique et offre financière, pour la liste sommaire des pièces exigées faire à l'article 06 y afférent au cahier des charges.

Les offres doivent être déposées au niveau du siège de la commune de Khraicia wilaya d'Alger sous plis cachetés avec mention : « A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres » consultation n° 15/2021

Pour la forme et le contenu de l'offre se référer aux dispositions de l'article 07 du cahier des charges.

- La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la première date de parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale, le BOMOP.
- Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis en séance publique en présence de l'ensemble des soumissionnaires qui aura lieu au siège de la commune de Khraicia le jour correspond à la date de dépôt des offres à 14h00.

La durée de validité des offres : les offres seront valables pour une durée qui correspond à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

Midi Libre n° 4274 - Lundi 7 juin 2021 - Anep 2116 010 368

MIDI
Qualité nationale d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

FACE À UNE SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE COMPLEXE

Les défis du nouveau gouvernement

Dans un contexte marqué par une incertitude exceptionnelle avec, selon le FMI, une dette publique qui explose (98 % du PIB mondial en 2020 contre 84 % en 2019), le Covid-19 a alourdi la dette mondiale de 24.000 milliards de dollars en 2020, des pertes d'emplois sans précédent au niveau mondial, dépassant les 114 millions d'emplois avec une extension des emplois précaires, donc la gravité de la situation socio-économique n'est pas propre à l'Algérie.



FACE À UNE SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE COMPLEXE

Les défis du nouveau gouvernement

Dans un contexte marqué par une incertitude exceptionnelle avec, selon le FMI, une dette publique qui explose (98 % du PIB mondial en 2020 contre 84 % en 2019), le Covid-19 a alourdi la dette mondiale de 24.000 milliards de dollars en 2020, des pertes d'emplois sans précédent au niveau mondial, dépassant les 114 millions d'emplois avec une extension des emplois précaires, donc la gravité de la situation socio-économique n'est pas propre à l'Algérie.

PAR DR *ABDERRAHMANE MEBTOUL

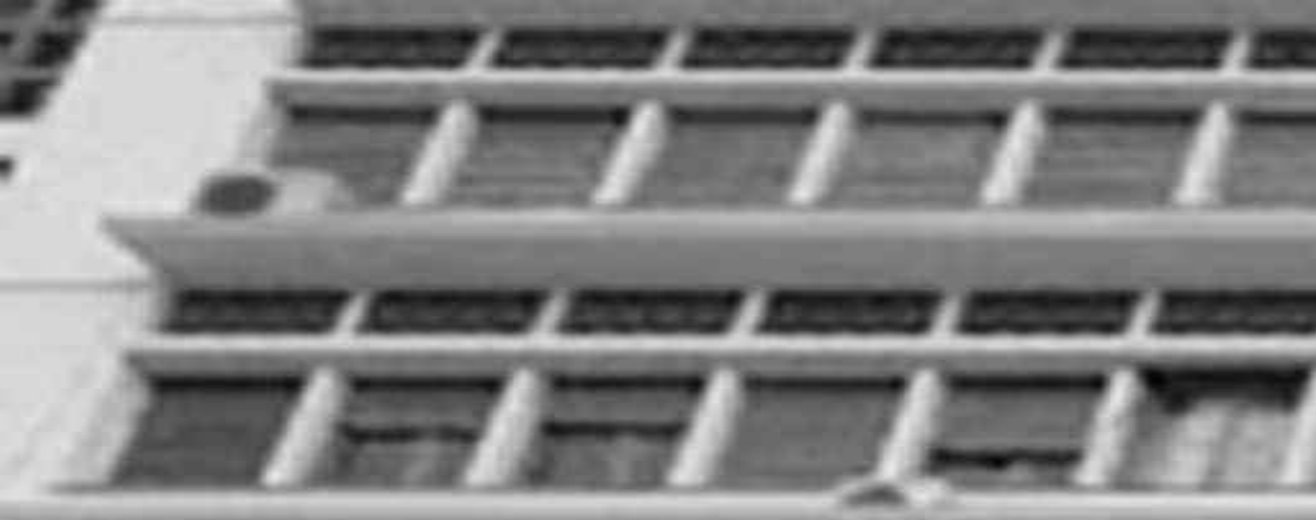
Avec une spécificité, une économie fondamentalement dépendante des hydrocarbures, un taux de croissance faible avec un impact sur le taux de chômage, une baisse importante des réserves de change, l'extension de la sphère informelle et une dépréciation accélérée du dinar qui favorise l'inflation, imposent à l'Algérie entre 2021/2024 de nombreux défis, loin des promesses utopiques, du fait d'une situation socio-économique complexe

1.-En attendant son adoption par le Conseil des ministres, pour avoir le texte définitif, sur le plan macro-économique, est prévu dans l'avant-projet de loi de finances complémentaire 2021, que les recettes budgétaires prévues

sont de 5331,8 milliards DA, contre 5 328,2 milliards DA dans la loi de finances initiale, soit au cours actuel moyen de 130 dinars un dollar, respectivement 41,01 et 41,40 milliards de dollars. Les importations de biens sont prévues à 30,42 milliards de dollars, contre 30,05 milliards de dollars prévus dans la loi de finances 2021 initiale non inclus les services (appel à l'assistance étrangère) qui ont fluctué pour 2010/2019 entre 10/11 milliards de dollars par an. Avec une coupe de 50%, cela donnerait une sortie de devises de plus de 35 milliards de dollars accroissant les tensions budgétaires et plus de 40 milliards de dollars si l'on relance les projets gelés et si l'on exclut l'endettement extérieur. Les prévisions donnent un déficit budgétaire record de 25,46 milliards de dollars(3.310,8 milliards DA), contre 21,42 milliards de dollars dans la loi initiale (2784,8 milliards DA) dans la loi de finances initiale, représentant respectivement 16,0 % et 13,6 % du PIB. Quant au déficit du Trésor qui s'aggrave, il est prévu 31,85 milliards de dollars (4.140,4 milliards DA) contre 27,80 milliards de dollars (3 614,4 milliards de DA) dans la loi de finances initiale, soit respectivement 20 % et 17,6 % du PIB. Nous assistons à une dépréciation accélérée du dinar qui est passé d'environ à 75/78 dinars un euro entre 2000/2005 et qui est coté du 3 juin au 17 juin 2021 à 133,5861 dinars 1 dollar (5 dinars 1 dollar vers les années 70) et 162,6945 dinars 1 euro avec un écart d'environ 50 % sur le marché parallèle induisant une inflation importée, malgré les restrictions des voyages. Les réserves de change qui tiennent à 70 % la cotation du dinar, sont passées de

194 milliards de dollars fin 2013, à 62 fin 2020, 42 fin 2021 et qu'en sera-t-il fin 2021 avec toutes les restrictions qui ont paralysé tout l'appareil de production en 2020 ? Les banques locales dépassent 45 % du total de leurs actifs bancaires avec une dette publique par rapport au PIB de 63,3 %, contre 53,1 % en 2020, et la dette publique nette totale représentera 60,5 %, contre 50,4 % en 2020,mais avec une dette extérieure faible, 3,6 % et 5,2 % du PIB en 2021 et 2022, contre 2,3 % en 2020.

2.-Sur le plan macro-social, selon le FMI, le taux de chômage incluant la sphère informelle et les emplois rente, devrait atteindre 14,5 % en 2021, et 14,9% en 2022, contre 14,2 % en 2020, ce taux dépassant les 20/30% pour les catégories 20/30 ans et paradoxalement les diplômés. L'inflation qui sera de longue durée fonction, des réformes structurelles entre 2000/2020 ,selon données de l'ONS dépasse, cumulée, 90 % et sera supérieure en cumulant l'année 2021 de 100 % accroîtra la détérioration du pouvoir d'achat et les revendications sociales. Pour l'Algérie, le population active dépasse 12,5 millions sur une population totale résidente, 44,7 millions d'habitants au 1er janvier 2021 avec une sphère informelle non soumise aux cotisations, n'étant pas affiliée à le caisse de sécurité sociale et par ricochet ne payant pas d'impôts, servant de soupapes sociales, représentant selon le FMI 33 % de la superficie économique mais plus de 50 % hors hydrocarbures. Elle contrôle une masse monétaire hors banques, selon les informations données par le président de la république,



entre 6.000 et 10.000 milliards de dinars 30-45 % du PIB, différence montrant l'effritement du système d'information, soit au cours de 130 dinars un dollar entre 46,15 et 76,90 milliards de dollars. Le taux de croissance du produit intérieur brut qui détermine le taux d'emplois, est en nette diminution, estimée en 2020 à 160 milliards de dollars et selon le FMI de 153 milliards de dollars pour 2021. Quant aux caisses de retraite selon le ministère du Travail, en date du 8 avril 2021 le déficit financier de la CNR pourrait atteindre 690 milliards de dinars en 2021, le nombre de retraités dépassant les 3,3 millions, le CNR enregistrant un taux de cotisation de sécurité sociale, estimé à 2,2 travailleurs pour chaque retraité alors que pour un équilibre, le taux de cotisation devrait atteindre 5 travailleurs pour un retraité.

3.-Les exportations hors hydrocarbures dépendront non pas de déci-

sions administratives sans effets, (l'idéologie étant une chose et l'efficacité de la politique économique en est une autre-John Maynard Keynes), de profondes réformes structurelles pour avoir des entreprises compétitives en termes de cout/qualité au sein d'une économie ouverte avec la baisse des tarifs douaniers. Après la dernière réunion de l'Opep+ début juin 2021, le quota de l'Algérie augmentera légèrement en juillet, de 14.000 barils/jours, relative à une augmentation de 441.000 barils/jour de leur production le mois juillet 2021. Cela donnera une recette additionnelle pour les six mois du second semestre 2021 au cours de 65 dollars le baril, moyenne annuelle 166.000 dollars, un montant très modeste. Mais l'on ne doit pas oublier selon les rapports de l'Opep de mai 2021 que la production algérienne de pétrole est passée de 1,2 millions de barils/j entre 2008/2010 à environ 850.000 barils/j en mai 2021 et que

les exportations de gaz (GNL et GN à travers les canalisations Transmed via Italie et Medgaz via Espagne est passé d'environ 65 millions de mètres cubes gazeux à 41/42 milliards de mètres cubes gazeux en 2020 et où le cours sur le marché libre est passé pour la même période de 10/12 dollars le MBTU à 2,5-3,0 dollars le MBTU. Aussi , les recettes totales en devises (pas le profit net devant retirer les coûts) d'exportation seront un petit plus élevé que prévu dans la loi de finances complémentaire 2021, à environ 26/27 milliards de dollars. Et comme la majorité des exportations relèvent de Sonatrach, ce montant est fonction du cours du pétrole s'il se maintient entre 60/65 dollars et du gaz (33 % des recettes de Sonatrach). L'on devra tenir compte de la baisse en volume tant du pétrole que du gaz d'environ 20/25 % entre 2008/2020. Cette situation impose en urgence la publication des décrets d'application de la nouvelle loi des

hydrocarbures qui accusent un retard intolérable, et éventuellement d'autres amendements pour tenir compte de la forte concurrence internationale avec le retour de l'Iran et de la Lybie sur le marché et de la nécessaire transition énergétique. Certes, il faut reconnaître que certaines entreprises font des efforts pour pénétrer le marché international, en valorisant le savoir et la bonne gestion, l'information étant stratégique alors que force est de constater son effritement ce qui rend aléatoire toute prévision. L'on doit être réaliste, les exportations d'hydrocarbures resteront encore pour longtemps les principales recettes en devises. Pour une PMI/PME si le projet est lancé en 2021, la rentabilité ne se fera que dans trois à, quatre ans si on lève les contraintes bureaucratiques. Pour les projets hautement capitalistiques la rentabilité ne se fera que dans 7/8 ans. Aussi, il sera difficile d'atteindre les exportations algériennes hors hydrocarbures pour 5 milliards de dollars (USD) d'ici fin 2021. Plus de 70 % des exportations selon les statistiques douanières sont constituées de semi-produits et le montant réel hors dérivées hydrocarbures ne devrait pas dépasser les 2 milliards de dollars au maximum 2,5. Cela s'explique par la léthargie de l'appareil de production impacté tant par sa structure passée (le secteur industriel moins de 6% du PIB en 2020) que par l'épidémie du coronavirus, fonctionnant selon les organisations patronales à peine à 50% de ses capacités, plus de 95% du tissu économique en 2021 étant constitué d'unités personnelles, de petites Sarl, peu initiées aux nouvelles technologies et aux commerce international, dépendantes pour plus de 85 %

des matières premières de l'extérieur.

4 Avec l'actuelle crise mondiale difficile d'attirer des investisseurs étrangers potentiels ; une bureaucratie toujours étouffante et des moyens financiers limités, l'Algérie entre 2021/2024, sera confrontée à une situation socio-économique complexe qui implique un discours de vérité et une mobilisation générale passant par un renouveau culturel et d'une manière générale de la gouvernance politique et économique afin d'éviter la fracture sociale. Encore que les transferts sociaux et subventions généralisées, qui représenteront 23,7 % du budget général de l'Etat et 9,4 % du PIB pour l'exercice 2021 sont intenables dans le temps. Les subventions ciblées intra socioprofessionnelles et inter-régionales doivent être budgétisées annuellement par le parlement, permettant aux entreprises publiques des comptes transparents. Face à la crise multidimensionnelle et notamment économique, la promotion de l'investissement national et étranger créateur de richesses passe par l'amélioration de l'environnement des affaires. Le défi exige du patronat local de se mobiliser, aujourd'hui plus que jamais, pour accroître l'investissement dans tous les secteurs et le déployer à travers tout le territoire national par l'amélioration de la productivité et la compétitivité de sorte que les entreprises algériennes résistent localement à la concurrence extérieure et que la production parte à la conquête de marchés extérieurs. L'Algérie depuis des décennies est toujours en transition, faute d'une vision stratégique. La condition

essentielle de réussite d'une relance socio-économique dans le cadre d'une libéralisation maîtrisée, est d'avoir un système d'information fiable au temps réel, une méthode cohérente pour mettre en place de profondes réformes structurelles avec un planning réaliste daté devant tenir compte de la structuration de la société structurée en fonction de plusieurs paramètres sociologiques : catégories d'âge, profession, sexes, statut social, statuts religieux, statut politique, anthropologie culturelle territoriale. Les actions sectorielles doivent se mouler au sein d'une fonction objectif stratégique devant différencier pour paraphraser les militaires tactiques et stratégie devant tracer un registre d'engagements pour le court terme et le moyen terme Sans verser dans la démagogie et le populisme, les expériences historiques afin de favoriser la mobilisation et de la symbiose Etat-citoyens, c'est aux dirigeants de rassembler à leur peuple et non au peuple de ressembler à ses dirigeants devant tenir compte de notre riche anthropologie culturelle. Le principe est de travailler pour consolider la diversité et la pluralité tout en cultivant l'unité de la nation et sa cohésion sociale pour un espace équilibré et solidaire, où les hommes avec leurs équipements anthropologiques (identitaires) façonnent les espaces. Face aux tensions géostratégiques au niveau de la région, des nouvelles mutations planétaires qui imposeront une nouvelle reconfiguration du pouvoir mondial, pour sa stabilité, l'Algérie pays à fortes potentialités, s'impose un sursaut national, pour sa sécurité et son développement.

5 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures en 2021 sont-elles réalisables ?

1.-Le secrétaire général du ministère du Commerce en marge de la cérémonie d'ouverture, mardi, du 1^{er} Salon import-export inter-Africain (Impex 2021), dans une déclaration récente de mai 2021, annonce que les exportations algériennes hors hydrocarbures pourraient atteindre les 5 milliards de dollars (USD) d'ici fin 2021. Rappelons la structure des exportations hors hydrocarbures selon les statistiques gouvernementales (douanes) pour le premier trimestre 2020, la structure économique de l'Algérie n'ayant pas fondamentalement changée en 2021 pour un montant de 578,70 millions de dollars : bien alimentaires 19,26 %-produits bruts 2,64%- demi produits (en majorité dérivées d'hydrocarbures) 74,92 %-biens d'équipements agricoles 0,001 %- biens d'équipements industriels 11,19 %-biens de consommation non alimentaires 7,16 %. Selon les statistiques douanières du premier trimestre 2021, les exportations hors hydrocarbures avec les dérivés d'hydrocarbures ont atteint 870 millions de dollars. Ce montant doit être éclatée par la

prise en compte des dérivées d'hydrocarbures où les exportations d'engrais minéraux et azotés ont atteint 227 millions de dollars, et les huiles et autres substances dérivées de la distillation du charbon minéral sont de 124 millions de dollars soit au total 350 millions de dollars représentant 40,34 %. Ce taux ne tient pas compte d'autres dérivés d'hydrocarbures où en comparaison pour l'année 2020 ce taux dépasse 60 %. Mais pour avoir une appréciation objective du gain net pour l'Algérie, il faut dresser la balance devises c'est-à-dire retirer pour l'ensemble des exportations les matières premières importées en devises ainsi que les différentes exonérations fiscales qui sont un manque à gagner pour le trésor limitant la fiscalité ordinaire. En rappelant que plus de 95 % du tissu économique en 2021 est constitué d'unités personnelles, de petites Sarl à gestion familiale selon les données du registre de commerce, peu initiées aux nouvelles technologies et aux commerce international, dépendantes pour plus de 85 % des matières premières de l'extérieur. Même dans l'hypothèse optimiste de 60 % du total

incluant les exportations de matières premières brutes comme le phosphate, les exportations hors hydrocarbures pour les produits nobles rentrant dans le cadre des valeurs internationales ne dépasseront 2-2,5 milliards de dollars en 2021, sur une recette en devises (pas le profit net devant retirer les couts) d'exportation prévu d'environ 26/27 milliards de dollars, si le cours du pétrole se maintient entre 60/65 dollars, du gaz (33 % des recettes de Sonatrach, le prix sur le marché libre ayant baissé de 70 % entre 2008/ mai 2021) et devant tenir compte de la baisse en volume tant du pétrole que du gaz d'environ 20/25 % entre 2008/2020.

2.-Sur le plan macro-économique, est prévu dans l'avant projet de loi de finances complémentaire 2021, que les recettes budgétaires prévues sont de 5331,8 milliards DA, contre 5.328,2 milliards DA dans la loi de finances initiale, soit au cours actuel moyen de 130 dinars 1 dollar, respectivement 41,01 et 41,40 milliards de dollars. La fiscalité pétrolière budgétisée dans l'avant-

projet est de 14,82 milliards de dollars (1 927,05 milliards DA), contre 14,76 milliards de dollars (1919,2 milliards DA) dans la loi de finances initiale et les ressources ordinaires sont prévues à 26,19 milliards de dollars (3.404,8 milliards DA) contre 26,22 milliards de dollars (environ 3409 milliards DA dans la loi initiale 2021. Les dépenses budgétaires sont prévues 66,48 milliards de dollars (8.642,7 milliards DA) contre 62,53 milliards de dollars (8113 milliards DA) dans la loi initiale. Les exportations d'hydrocarbures qui devraient atteindre 23,63 milliards de dollars à la fin de l'année 2021, contre 23,21 milliards de dollars prévus dans la loi de finances initiale et les importations de biens sont prévues à 30,42 milliards de dollars, contre 30,05 milliards de dollars prévus dans la loi de finances 2021 initiale non inclus les services (appel à l'assistance étrangère) ont fluctué pour 2010/2019 entre 10/11 milliards de dollars par an, avec une coupe de 50 % donnerait une sortie de devises d'environ de plus de 35 milliards de dollars accroissant les tensions budgétaires.

Il s'ensuit que les prévisions donnent un déficit budgétaire record de 25,46 milliards de dollars (3.310,8 milliards DA), contre 21,42 milliards de dollars dans la loi initiale (2784,8 milliards DA) dans la loi de finances initiale, représentant respectivement 16,0 % et 13,6 % du PIB. Quant au déficit du Trésor qui s'aggrave, il est prévu 31,85 milliards de dollars (4.140,4 milliards DA) contre 27,80 milliards de dollars (3.614,4 milliards DA) dans la loi de finances initiale, soit respectivement 20 % et 17,6 % du PIB. Les réserves de change sont passées de 194 milliards de dollars fin 2013, à 62 fin 2020 et qu'en sera-t-il fin 2021 avec toutes les restrictions qui ont paralysé tout l'appareil de production en 2020 ? Les banques locales dépassent 45 % du total de leurs actifs bancaires avec une dette publique totale par rapport au PIB de 63,3 %, contre 53,1 % en 2020, et la dette publique nette totale représentera 60,5 %, contre 50,4 % en 2020, mais avec une dette extérieure relativement faible, 3,6 % et 5,2 % du PIB en 2021 et 2022, contre 2,3 % en 2020.

3.-Sur le plan macro-social, selon le FMI, le taux de chômage incluant la sphère informelle et les emplois-rente, devrait atteindre 14,5 % en 2021, et 14,9 % en 2022, contre 14,2 % en 2020, ce taux dépassant les 20/30 % pour les catégories 20/30 ans et paradoxalement les diplômés. L'inflation qui sera de longue durée en fonction des réformes structurelles entre 2000/2020, selon les données de l'ONS, dépasse, cumulée, 90 % et sera supérieure en cumulant l'année 2021 de 100 % accroîtra la détérioration du pouvoir d'achat et les revendications sociales. Pour l'Algérie, la population active dépasse 12,5 millions sur une population totale résidente de 44,7 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2021 avec une sphère informelle non soumise aux cotisations, n'étant pas affiliée à le caisse de sécurité sociale et par ricochet ne payant pas d'impôts, servant de soupapes sociales, représentant selon le FMI 33 % de la superficie économique mais plus de 50 % hors hydrocarbures, qui contrôle une masse monétaire hors banques, selon les informa-

tions données par le président de la République lors de sa conférence de presse, entre 6.000 et 10.000 milliards de dinars 35-40 % soit au cours de 130 dinars 1 dollar entre 46,15 et 76,90 milliards de dollars. Le taux de croissance du produit intérieur brut qui détermine le taux d'emplois, est en nette diminution, estimée en 2020 à 160 milliards de dollars et selon le FMI de 153 milliards de dollars pour 2021. Sans oublier les tensions au niveau des caisses de retraite, où Selon le ministère du Travail, en date du 8 avril 2021 le déficit financier de la Caisse nationale des retraites (CNR) pourrait atteindre 690 milliards de dinars en 2021, le nombre de retraités dépassant les 3,3 millions, le CNR enregistrant un taux de cotisation de sécurité sociale, estimé à 2,2 travailleurs pour chaque retraité alors que pour un équilibre, le taux de cotisation devrait atteindre cinq travailleurs pour un retraité. **En résumé**, le futur gouvernement qui sera mis en place fin juin, courant juillet 2021, sera confronté à une situation socio-économique complexe qui implique une mobilisation générale. Certes, il faut recon-

naître que certaines entreprises font des efforts pour pénétrer le marché international, en valorisant le savoir et la bonne gestion, l'information étant stratégique alors que force est de constater son effritement ce qui rend aléatoire toute prévision. Dans ce cadre, tout autre organisme public doit éviter au moment où avec la révolution numérique s'imposent des décisions au temps réel, de vendre des utopies, comme l'a enseigné le fondateur de la statistique moderne Morgenstern qui a d'ailleurs à la fin de sa vie a écrit un important ouvrage *Comment mentir grâce aux statistiques*, il faut que nos responsables évitent de livrer des données brutes qui ont une signification limitée, pouvant conduire à des erreurs de politiques économiques dont les pertes peuvent se chiffrer en milliards de dollars.

***A. M., professeur des universités et expert international**

GESTION DES DÉCHETS SOLIDES

L'Algérie envisage d'exporter son expérience vers l'Afrique

L'Algérie, dont le marché des déchets ménagers représente un montant de plus de 30 milliards de dollars, projette d'exporter son savoir-faire et son expérience, ainsi que son expertise vers des pays africains.

De nombreux pays européens dont l'Allemagne, sont intéressés par des investissements en Algérie dans ce secteur d'activités économiques où existent de nombreuses opportunités de partenariat et de coopération mutuellement avantageuses. D'importantes possibilités de création de richesses et d'emplois sont également perceptibles dans la gestion des déchets sachant que le secteur de l'environnement requiert une protection permanente et une contribution permanente et active des autorités compétentes et des populations afin de sauvegarder l'espace écologique et rendre les villes plus propres tout en améliorant la qualité de l'air.

Les participants à la 2^e édition du Salon virtuel auquel ont participé plus de 170 exposants algériens et étrangers, ont appelé l'Algérie à exporter son expérience dans le domaine de la gestion des déchets vers les différents pays africains à travers la conclusion de partenariats gagnant-gagnant entre les secteurs public et privé.

"L'Algérie possède les qualifications et les expériences à travers ses différents établissements publics et privés, lui permettant d'être en mesure de diriger le marché de l'économie circulaire en Afrique", ont-ils affirmé lors de cette manifestation internationale qui a vu la participation d'exposants de différents pays du monde, dont la République démocratique du Congo, le Cameroun, la Guinée, le Mali, le Niger, le Ghana, la Mauritanie, l'Arabie Saoudite, la Corée du Sud, l'Autriche et l'Italie.

Intervenant au terme d'exposés vir-



tuels de plusieurs dirigeants de startups et de micro-entreprises algériennes activant dans le domaine du recyclage des déchets, lors de ce salon organisé sous le thème "l'économie circulaire en Afrique et les opportunités d'investissement", la ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemaa, a déclaré dans une intervention lue en son nom par le directeur de la politique environnementale urbaine, Karim Baba, que "la gestion des déchets en général et de l'économie circulaire en particulier retiennent fortement l'attention du gouvernement en raison des revenus supplémentaires que ce domaine génère en dehors des hydrocarbures, outre la création des opportunités d'emploi".

Elle a ajouté que l'Algérie a réalisé de grands progrès dans le domaine de la gestion des déchets en éliminant les décharges anarchiques, soulignant que le pays œuvrait pour promouvoir un travail commun avec les organismes africains intéressés par le domaine de la gestion des déchets afin de transférer son expérience à ces pays frères. Dans le même contexte, Baba a appelé à donner une impulsion aux investissements sud-sud dans le domaine de l'économie circulaire, y compris l'échange d'expertises et d'expériences entre les différents acteurs du continent. Le directeur général de l'Agence nationale des déchets (AND), Karim

Ouamane, a rappelé que la quantité de déchets ménagers produite annuellement en Afrique s'élève à 250 millions de tonnes, dont seulement 4% sont valorisés, affirmant que l'Algérie possède toutes les qualifications et les expériences pour être pionnière dans le domaine de l'économie circulaire en Afrique. Grâce à ses entreprises publiques et privées et son expertise, l'Algérie peut augmenter le taux de valorisation des déchets ménagers africains à même de les transformer en source qui génère de grands bénéfices au profit de tout le continent.

Concernant la 2^e édition de cette manifestation virtuelle, Ouamane a indiqué qu'elle est co-organisée, à l'instar de la première édition, par l'Agence nationale des déchets (AND), représentant le ministère de l'Environnement et la Fédération des entreprises du Congo (FEC), ajoutant que "cela constitue une véritable action participative entre les instances officielles africaines pour établir les bases de l'économie circulaire dans le continent africain avec tous les acteurs".

Ce salon offre "une occasion" pour renforcer les opportunités d'investissement entre les différents acteurs en Afrique à travers l'ouverture de la voie aux entreprises algériennes pour sonder le marché africain et faire connaître leurs expé-

rience et capacités techniques et entrepreneuriales à tous les acteurs africains. La vice-Premier ministre congolaise chargée de l'environnement et du développement durable, Masudi Bazaiba, a mis l'accent sur l'importance d'encourager les entreprises privées dans le domaine de valorisation des déchets notamment le plastique, en permettant aux citoyens congolais de bénéficier d'un système d'assainissement fiable, ajoutant que le Congo aspire à une coopération fructueuse avec les entreprises algériennes publique et privée pour profiter de leurs expériences dans ce domaine. Le Secrétaire général de la FEC a indiqué que son pays souhaite bénéficier de l'expérience "pionnière" de l'Algérie en matière de gestion des déchets par des partenariats entre les entreprises publique et privée algérienne et congolaise.

Le délégué auprès de la FEC, Bononge Kimona, a relevé, pour sa part, que la gestion des déchets constitue pour son pays "un grand défi" à travers le transfert des expertises et des technologies pour améliorer le cadre de vie du citoyen, ajoutant qu'il admire beaucoup l'expérience algérienne dans ce domaine, d'où l'impératif de créer des partenariats et une coopération permanente entre les deux pays en cette matière.

R. E.

MICRO-ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Plus de 300 dossiers supplémentaires validés pour le paiement des dettes

L'Agence nationale d'appui au développement de l'entrepreneuriat (Anade), (ex-Ansej) a validé 336 dossiers supplémentaires pour le paiement des dettes des micro-entreprises en difficulté, soit plus de 59 milliards de centimes, sur 500 dossiers examinés, a indiqué un communiqué du ministère délégué chargé des petites et moyennes entreprises qui a fait état de la poursuite de l'opération jusqu'au parachèvement de l'examen de toutes les demandes. Selon la même source,

une huitième séance de travail de la commission de garantie s'est tenue au siège de l'Anade, en présence des représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques et de l'Anade. Lors de cette réunion, 500 dossiers soumis par des représentants de banques ont été examinés et 336 ont été validés pour le paiement des dettes des micro-entreprises concernées avec plus de 59 milliards de centimes, et ce dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux axes stratégiques

tracés pour la relance du dispositif de l'Anade et la prise en charge des micro-entreprises en difficulté en assurant le remboursement de leurs dettes ou en relançant leurs activités selon chaque cas.

Le ministère a rappelé que 152 dossiers ont été reportés, les entreprises concernées étant en activité, pour les réexaminer et les accompagner à travers le rééchelonnement de leurs dettes et des plans de charge pour relancer leurs activités sur la base des

accords conclus. Quatre dossiers ont été définitivement réglés par le remboursement de leurs dettes auprès des banques et de l'Anade, selon la même source qui a précisé que huit dossiers ont été retournés aux banques pour non-respect des conditions de paiement. A cette occasion, le ministère a indiqué que le nombre des micro-entreprises en difficulté, dont les dossiers ont été examinés durant huit séances, s'élevait à 4.015 dossiers.

R. E.

ALGER, CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les espaces d'affichage très peu exploités

Après une première semaine de campagne électorale rythmée par de nombreux meetings populaires, les espaces d'affichage installés par les collectivités locales demeurent peu exploités dans la capitale par les candidats aux législatives du 12 juin prochain...



C'est ce qu'a constaté l'APS, alors que les campagnes d'affichage débordaient souvent en dehors des espaces réservés à cet usage, lors de précédents rendez-vous électoraux, quelques rares affiches de candidats tapissent les panneaux installés par les collectivités locales dans les rues et quartiers de la capitale. À Kouba, Bab el-Oued, Belouizdad, Hussein-Dey, Sidi-M'hammed ou encore Bab-Ezzouar, des localités qui comptent plusieurs sites d'affichage chacune, quelques rares affiches de formations politiques en lice pour les législatives ont fait leur apparition timidement après le lancement de la campagne électorale. Interrogée par l'APS, la directrice de campagne du parti Jil Jadid pour la wilaya d'Alger, Meriem Saidani, a expliqué que sa formation politique a fait le choix de retarder l'affichage à la fin de la première semaine de campagne pour "laisser le temps aux citoyens de s'habituer à cette ambiance de campagne électorale et éviter la dégradation des affiches".

Fayçal Medjahed, candidat et chargé de presse de la liste indépendante "Laâlam", a également indiqué que le "rythme de la campagne électorale reste assez bas les premiers jours" ce qui a conduit à retarder l'affichage de cette liste de la wilaya d'Alger.

Pour l'universitaire Nesrine Saâdoune, enseignante de sémiologie à l'Ecole supérieure de journalisme, les affiches qui circulent majoritairement sur les réseaux sociaux "manquent d'éléments esthétiques et de symbolique" dans leur conception, particulièrement dans la présentation des photos des candidats, "généralement petites et encadrées en opposition aux images des chefs de partis, toujours plus grandes et sans cadre". Evoquant les différentes conceptions qu'elle juge "improvisées" pour cause d'utilisation abusive des applications d'infographie accessibles aux profanes, Nesrine Saâdoune évoque la volonté de la majorité des candidats de toucher la

fibre patriotique de l'électeur par l'utilisation des couleurs de l'emblème national, alors que le fond bleu, "symbole de calme et de confiance", fait parfois son apparition.

Elle relève également l'exploitation de symboles religieux dans la conception des affiches de candidats pour jouer sur la fibre religieuse des électeurs et une représentation parfois "négative" de la femme par une tendance à cacher les visages des candidates qui pose un "sérieux problème de crédibilité et de confiance".

Sur les réseaux sociaux, de nombreux candidats à l'Assemblée populaire nationale, dans le cadre des listes de partis politiques ou d'indépendants, avaient lancé leurs campagnes virtuelles respectives quelques jours avant le début officiel de la campagne électorale pour ces élections législatives anticipées.

SOUK-AHRAS, COMPÉTITION ÉLECTORALE

Ilyès Boughalem, champion de powerlifting, candidat à l'APN

Le champion du monde de powerlifting, Ilyès Boughalem, natif de Souk-Ahras, s'est lancé dans la compétition électorale en prévision des législatives du 12 juin prochain sur la liste indépendante "Khadhraoui", animé par un "grand espoir" de siéger dans la future Assemblée populaire nationale. Ce sextuple champion du monde et septuple champion d'Afrique de powerlifting, titulaire d'un diplôme d'ingénieur en hygiène et sécurité, est en lice pour les législatives convaincu, dit-il, par "l'importance" accordée par les autorités du pays aux jeunes compétences et confiant également quant à la "transparence" de ces élections. Faisant partie des 8 candidats de cette liste, parmi les 16 listes indépendantes et 16 autres listes partisans en course pour les législatives à Souk-Ahras, Ilyès Boughalem a fait part de sa "satisfaction" quant aux facilités accordées aux listes indépendantes dans la nouvelle loi sur les élections ce qui a favorisé, a-t-il assuré, sa candidature dans un climat de "totale transparence et de compétition saine", pour servir l'intérêt général de

l'Algérie et de cette wilaya frontalière en particulier. Agé de 34 ans, cet athlète qui se prépare en parallèle à participer au championnat du monde powerlifting, prévu du 19 au 30 octobre prochain en Biélorussie, a assuré que s'il devait être élu, il "poursuivra sa participation aux différentes compétitions sportives", promettant à ses fans de futures consécration qui lui permettront de lever haut l'emblème national lors des compétitions sportives internationales. Durant cette campagne électorale, Ilyès Boughalem œuvre à décrocher un siège dans la future Assemblée populaire nationale en misant sur les réseaux sociaux et le travail de proximité pour promouvoir sa liste et ses objectifs, en plus de miser sur la "motivation des jeunes électeurs qui boudaient habituellement les élections. L'un des axes du programme de sa liste porte sur "l'encouragement de la pratique sportive chez les jeunes pour les éloigner des fléaux sociaux, comme la toxicomanie, et la création d'espaces modernes dédiés aux diverses disciplines sportives, en plus d'une coordination

efficace avec les associations sportives, les clubs et le secteur de l'éducation". Le programme de la liste indépendante "Khadhraoui" met également l'accent sur la motivation des athlètes d'élite et de haut niveau à l'investissement spécialisé, la réhabilitation de chaque structure sportive au terrain dégradé, la programmation d'un camp de sport moderne sur le site d'Ouled-Driss situé à 1.400 mètres d'altitude pour la préparation des sélections et des clubs sportifs, en plus de l'encouragement du sport féminin. Le programme de cette liste indépendante préconise, en outre, la réalisation d'hôtels pour les sportifs, l'encouragement des clubs engagés dans les différents championnats régionaux, nationaux et internationaux, l'élaboration d'un programme spécial de prise en charge des jeunes talents, et ce, en plus de porter la voix des athlètes marginalisés auprès de la tutelle concernée.

APS

TIZI-OUZOU

Des candidats à l'APN optent pour une campagne de proximité

Des candidats de Tizi-Ouzou aux législatives du 12 juin prochain, répartis sur 16 listes de partis politiques et quatre listes d'indépendants, ont opté pour une campagne électorale de proximité à travers des villages et des quartiers. Des candidats et des représentants des listes, en lice pour les 13 sièges réservés à la wilaya au niveau de l'Assemblée populaire nationale (APN), préfèrent aller rencontrer les électeurs dans les villages, pour un échange direct.

Même si ce travail de proximité a débuté "timidement", ont-ils admis, ils n'excluent pas de "renforcer" leurs sorties, les prochains jours, étant actuellement pris par les tracasseries de tirage des affiches et autre démarches auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), qui, d'ailleurs, a organisé ce lundi après-midi le tirage au sort du programme de passage des candidats à la Radio locale, a-t-on appris des concernés. D'autres candidats aux législatives ont indiqué qu'ils préfèrent temporiser avant d'aller à la rencontre des électeurs et révéler leurs programmes. Une stratégie de campagne qui consiste à observer son concurrent et la réaction des citoyens, avant d'adopter la démarche à suivre.

Les plannings de sorties dans les différentes localités de la wilaya ont été finalisés par les candidats qui disposent de 388 espaces répartis à travers tout le territoire de la wilaya, pour animer leur meetings.

A noter que les réseaux sociaux sont aussi mis à contribution et certaines listes se sont déjà mises en avant sur la Toile, alors que d'autres, ont précisé à l'APS, qu'elles comptent le faire "prochainement", afin d'y faire la promotion de leurs programmes.

ALGER

Sensibilisation autour des accidents de la route

Les participants à une rencontre de sensibilisation autour des accidents de la circulation en préparation de la prochaine saison estivale, organisée samedi à Alger, ont souligné la nécessité de coordonner les efforts en partenariat avec les parties concernées, en vue de protéger les citoyens en cette période. A ce titre, le sous-directeur de la communication à la Protection civile, le colonel Farouk Achour a rappelé "l'importance de la sensibilisation à la gravité des accidents de la circulation". Le colonel Achour a insisté, à l'occasion, sur la nécessité de "conjuguer et coordonner les efforts avec tous les partenaires, à l'effet de prendre en charge tous les risques induits par les accidents de la circulation et autres risques se produisant en période estivale, à travers le renforcement de l'action de terrain, notamment en matière de sensibilisation, estimant que cette rencontre est une opportunité de vulgariser les efforts consentis en la matière".

APS

DÉFICIT DES TRAITEMENTS POUR LA PRISE EN CHARGE DES MALADES ATTEINTS DE CANCER

Le cri de détresse de l'Alliance nationale des associations de lutte anti-cancer

C'est un véritable cri d'alarme que lancent les 12 associations, membres de l'Alliance nationale de lutte contre le cancer. D'une seule voix ces associations, venues des 4 coins du pays, adressent leur cri au président de la République au cours d'une réunion tenue à Alger...

PAR OURIDA AIT ALI

Les "appels de détresse adressés au ministère de la Santé n'ont pas été suivis d'effets", déplorent en effet les associations d'aide aux malades atteints de cancer. Comme "dernier recours, nous implorons le chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, l'implorant d'intervenir pour mettre un terme aux déficits récurrents en matière de prise en charge des patients atteints de cancer", plaident-elles. Mme Hamida Kettab, secrétaire générale de l'Association d'aide aux patients atteints de cancer ne mâchera pas ses mots et avouera qu'à chaque fois que le problème de ces déficits est soulevé, "on nous avance que les carences signalées sont dues à la mobilisation contre le Covid, comme si les autres pathologies n'étaient pas aussi importantes. Or la pandémie ne peut en aucun cas être un obstacle pour soigner une pathologie aussi lourde que le cancer. Nos patients sont en train de mourir, non pas du cancer, mais à cause d'une mauvaise gestion de leur prise en charge. Que dire à ces personnes que l'on laisse mourir ici pendant que l'on envoie certains privilégiés se faire soigner à l'étranger aux frais du contribuable", martèle-t-elle. Mme Hamida Kettab, qui a qualifié cet état de faits de "catastrophique" s'est interrogée sur les causes des anomalies et incohérences relatives à la prise en charge des malades. Elle expliquera, preuves à l'appui, que la "situation est actuellement en régression par rapport à la décennie précédente, cela en dépit des investissements colossaux engagés par



l'État ces dernières années dans ce domaine". A cet effet, elle soulignera qu'en "2012 seuls 7 accélérateurs existaient alors qu'à l'heure actuelle le pays dispose d'une cinquantaine sans pour autant que la gestion des rendez-vous en radiothérapie ne se soit améliorée puisque nous en sommes toujours à des délais de 8 à 12 mois, or le protocole de soins exige uniquement un délai de 2 mois après la dernière séance de chimiothérapie, au risque de récurrence de la tumeur", explique-t-elle.

Mauvaise répartition des équipements

La secrétaire générale de l'Association El Amel d'aide aux malades atteints de cancer tiendra à préciser qu'il "y a une mauvaise répartition des équipements". Elle citera, pour l'exemple, les cas où les spécialistes sont affectés dans des endroits où il n'y a pas d'accélérateurs ou inversement. À Adrar, dira-t-elle, "sur 3 accélérateurs de dernière génération 2 se trouvent encore sous emballage". Paradoxalement, précisera-t-elle, "cette wilaya n'enregistre pas de malades en grand nombre, mais bénéficie pourtant de ces équipements non exploités à ce jour et les quelques patients qui s'y trouvent sont

traités d'ailleurs dans d'autres localités grâce aux efforts des associations". Mme Hamida Khettab informera que les services de "radiothérapie du CPMC et des CAC de Sétif, Batna, Constantine, Blida et Oran sont à l'arrêt, seuls ceux d'El-Oued et de Béchar fonctionnent encore, mais au ralenti pour cause d'insuffisance du nombre de médecins, ce qui fait que l'accélérateur est sous-utilisé".

Numérisation des prises de rendez-vous

Evoquant la numérisation des rendez-vous Mme Khettab dira qu'"on ne voit rien venir, ce qui était du reste prévisible car cette opération mal préparée en janvier dernier ne pouvait donner des résultats probants. Tout comme d'ailleurs on n'a toujours pas évalué la mise en œuvre du plan cancer 2015/2019".

Bilan en chimiothérapie

Les "soins en chimiothérapie ne sont guère meilleurs, hélas, puisque des femmes et des enfants atteints de cancer meurent, en Algérie en cette année 2021, FAUTE DE MÉDICAMENTS ! ne serait-ce que les plus basiques dont nous disposons pourtant suffisamment au cours des années passées", déplorera Mme Kettab.

C'est dire que "l'Algérie avance à reculeçons", ironisent d'autres participants. Le docteur Chebaani Zoulikha, du CAC de Batna, abondera dans le même sens en faisant remarquer que "l'arrêt du CAC de la ville de Batna fait que des malades se voient contraints de prendre le protocole de chimiothérapie deux fois en l'absence de radiothérapie, ce qui les affaiblit davantage, eu égard à la toxicité de ces drogues. Nous sommes en train de tuer nos femmes", déplore-t-elle.

Face à la situation dramatique que vivent les malades atteints de cancer, l'Alliance n'a eu d'autre recours, que de s'adresser au chef de l'État l'implorant apporter des solutions aux problèmes de prise en charge de ces malades qui meurent dans une indifférence totale, vu l'absence de réactivité du ministère de la Santé donnant l'impression d'être accaparé uniquement par la lutte anti-Covid. Le cancer n'attend pourtant pas. Les 12 associations lancent ainsi leur énième cri de détresse, venu des tréfonds de l'ensemble des régions d'Algérie, au nom de tous les patients atteints de cancer, qui revendiquent le droit à la vie et par là l'accès aux traitements qui s'imposent. Il reste à espérer, nous n'en doutons pas d'ailleurs, que le chef de l'État soit réceptif à ce S.O.S. **O. A. A.**

Traitements contre le cancer

Il existe plusieurs types de traitement du cancer. Les principaux traitements du cancer sont la chirurgie, la chimiothérapie et la radiothérapie. On peut aussi avoir recours à d'autres types de traitements, comme l'hormonothérapie, le traitement ciblé, l'immunothérapie et la greffe de cellules souches. Les traitements du cancer sont administrés par des spécialistes du cancer (oncologues).

Type de traitement :

Parfois, des personnes atteintes du même type de cancer peuvent recevoir des traitements différents. Certaines personnes ne recevront qu'un seul traitement, mais la plupart des personnes recevront une association de traitements, comme une chirurgie combinée à une chimiothérapie ou à une radiothérapie, ou aux deux. Lorsqu'on associe plusieurs types de traitement, on peut les administrer ensemble ou

à différents moments. Un traitement de première intention est le premier traitement administré pour un type de cancer, ce traitement étant le plus courant ou un traitement privilégié (standard). On l'appelle également traitement principal. Un traitement néoadjuvant est un traitement qu'on administre avant d'autres traitements, comme la chirurgie. On peut y avoir recours lorsque la tumeur est trop volumineuse pour être enlevée par chirurgie. Ce type de traitement peut comprendre la chimiothérapie, la radiothérapie ou l'hormonothérapie. Un traitement adjuvant est un traitement administré pour détruire les cellules cancéreuses qui pourraient rester après une chirurgie et pour réduire le risque de réapparition du cancer (récidive).

Buts du traitement

On administre un traitement pour différentes raisons. Il arrive parfois que le but du traitement change au fil du temps.

On administre le traitement afin de prévenir l'apparition de cellules cancéreuses ou d'enlever du tissu précancéreux qui pourrait se transformer en cancer. On administre le traitement pour maîtriser le cancer et l'empêcher de se développer et de se propager. Cela permet également de réduire le risque de réapparition du cancer.

Soins palliatifs

Lorsque le cancer ne peut être guéri ni maîtrisé, on peut administrer un traitement pour soulager la douleur ou atténuer les symptômes d'un cancer avancé. Un traitement local se concentre sur une partie spécifique du corps. On y a souvent recours lorsque le cancer est présent uniquement dans cette région. La radiothérapie et la chirurgie sont des exemples de traitement local. Un traitement systémique circule dans le sang afin d'atteindre les cellules cancéreuses

dans tout le corps. De nombreux agents chimiothérapeutiques sont des traitements systémiques qui sont absorbés par les cellules et les tissus du corps. Le traitement ciblé a recours à des médicaments pour cibler des molécules spécifiques, comme des protéines, situées à la surface ou à l'intérieur des cellules cancéreuses. En ciblant ces molécules, les médicaments interrompent la croissance et la propagation des cellules cancéreuses et ainsi limitent les dommages aux cellules normales. Peu importe le traitement, il est possible que des effets secondaires se produisent, mais chaque personne les ressent différemment. Les effets secondaires n'affectent pas toutes les personnes, et si c'est le cas, chacune d'elles ne les ressent pas de la même façon. Les effets secondaires peuvent se manifester au cours du traitement ou après. Ils peuvent se résorber rapidement ou durer longtemps.

BURKINA FASO

Le pays de nouveau endeuillé par le terrorisme

Au moins 138 civils ont été tués par des hommes armés dans l'attaque nocturne du village de Solhan, dans la commune de Sebba, selon des sources sécuritaires.

Le pays, dont le contexte sécuritaire s'est dégradé ces derniers mois, est sous le choc et un deuil national de trois jours a été décrété.

Tout le pays est sous le choc depuis l'annonce de l'attaque du village de Solhan. Un deuil national de 72 heures a été décrété par le Président du Burkina Faso. Pendant trois jours, les drapeaux de tous les édifices publics et des représentations du Burkina Faso à l'étranger sont mis en berne. Les réjouissances populaires et les manifestations à caractère récréatif sont interdites. Le chef de l'État Roch Marc Christian Kaboré a qualifié l'attaque d'*"barbare"* et parle même de *"tragédie"*. Les médias ont changé leur programme pour la circonstance.

L'attaque s'est déroulée dans la nuit du 4 au 5 juin 2021. Les assaillants très nombreux sont arrivés sur une vingtaine de motos aux environs de 2 h du matin. Les assaillants s'en sont d'abord pris à une



casernes des Volontaires pour la défense de la patrie, des milices d'auto-défense civile formées justement pour contrer ce genre d'attaque. Ils s'en sont pris ensuite au site minier, accolé au village de Solhan. Et contrairement à ce qui se passait jusqu'ici dans ce genre d'attaque où les bandes armées ciblèrent uniquement les hommes, ils ont été sans pitié et ont tué tous ceux qu'ils trouvaient sur leur passage, sans aucune distinction.

Autre particularité, la ruée vers l'or a fait de ce village du nord du Burkina Faso un carrefour où se côtoient des gens de diverses tribus ou nationalités. Solhan est un gros village, il y a beaucoup de per-

sonnes qui y habitent à cause de l'or, plus de 30.000 personnes. Les personnes qui ont été attaquées viennent d'un peu partout de la province. Il y a même des gens de Bourri, chef-lieu de la région, il y a des gens de Sebba, il y a des gens de villages environnants. Il y a plusieurs nationalités. Les assaillants ont également incendié véhicules et boutiques après avoir pillé tout ce qui pouvait l'être. Puis ils sont repartis tranquillement à l'aube avant que les forces de l'ordre n'arrivent sur place, trois heures plus tard.

C'est la première fois que le pays subit une attaque d'une telle ampleur. Le chef du gouvernement écrit que *"le pays est pro-*

fondément meurtri dans sa chair, suite à cette attaque contre les populations civiles". Issa Barry, l'un des députés de la province, ne cache pas, lui non plus, son désarroi : *"Là, vraiment, nous avons les larmes aux yeux. C'est très, très difficile... Je ne comprends pas. Là, ce que nous préoccupe, c'est de pouvoir entermer les morts, de faire le deuil... Nous sommes très abattus, mais nous sommes des Burkinabè, nous sommes un peuple résilient. Vous avez pu voir l'élan national qui s'est dégagé autour de ça, la solidarité qui s'est vite manifestée. Cela nous reconforte, on se sent moins seul. C'est toute la nation qui pleure."*

L'attaque intervient quelques semaines après une tournée du ministre de la Défense, Chériff Sy, dans plusieurs détachements militaires, dont celui de Sebba. Le ministre s'y était rendu pour encourager les forces armées en lutte contre le terrorisme. Le 17 mai dernier, il était justement à Sebba, situé à une dizaine de kilomètres de Solhan, dans la même province du Yagha.

BIÉLORUSSIE

Des sanctions en réponse à celles de l'UE

Les autorités biélorusses ont annoncé avoir préparé une série de mesures qu'elles peuvent prendre en réaction aux restrictions imposées par l'Union européenne à la suite de l'escalade imprévue d'un vol de Ryanair à Minsk. Un projet de réponse biélorusse aux sanctions européennes est déjà prêt, mais la Biélorussie espère que l'Occident renoncera à l'idée de la sanctionner, a déclaré ce samedi 5 juin le Premier ministre biélorusse Roman Golovtchenko à la chaîne de télévision Belarus 1. *"Nous espérons que les têtes chaudes vont se calmer et évaluer, entre autres, les intérêts de leurs entreprises en Biélorussie [...]. Nous sommes pour la paix dans la région, pour la politique de bon voisinage, nous voulons nouer des*

relations de partenariat égal. Nous avons tout fait pour atteindre cet objectif. Mais lorsqu'il s'agit du préjudice causé à nos entreprises, nous avons le droit de le compenser. Un ensemble de mesures est prêt qui doit répondre aux sanctions", a indiqué le Premier ministre. La Biélorussie peut notamment renoncer aux technologies européennes et américaines au profit des technologies russes et asiatiques et imposer des restrictions à l'égard des produits de consommation courante occidentaux, selon M. Golovtchenko.

"Rien que la Chine peut remplacer 90 % des technologies européennes et américaines. Il y a en outre des technologies russes, qui se développent activement". Le Premier ministre a estimé que le préju-

dice porté à Minsk par les sanctions financières et commerciales de l'Occident ne dépasserait pas 3 % du PIB national. *"Mais nous n'allons pas nous taire et attendre qu'on nous porte ce préjudice"*, a-t-il ajouté. Le 4 juin, l'UE a formellement interdit aux avions biélorusses d'utiliser l'espace aérien et les aéroports de l'UE à partir du 5 juin et recommandé aux avions européens d'éviter de survoler la Biélorussie.

L'interdiction ne s'applique pas aux vols humanitaires, ainsi qu'aux atterrissages et vols d'urgence. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des sanctions économiques contre la Biélorussie que les pays européens critiquent depuis l'atterrissage imprévu d'un avion de Ryanair à Minsk le 23 mai.

IRAK

Deux drones abattus au-dessus d'une base abritant des Américains

Deux drones ont été abattus dimanche au-dessus d'une base abritant des soldats américains déjà visée il y a un mois par un drone piégé, une technique utilisée par les groupes armés pro-iraniens en Irak.

La base aérienne d'Aïn al-Assad, dans l'ouest désertique, a été visée à l'aube, quelques heures après qu'une roquette s'est abattue sur l'aéroport de Bagdad, sans faire de victime ni de dégât selon la coalition antidiha-

diste emmenée par les États-Unis, le colonel Wayne Marotto.

La nouvelle tentative d'attaque contre la base d'Aïn al-Assad est préoccupante pour les États-Unis, pays ennemi de la République islamique d'Irak. Les États-Unis déploient des troupes en Irak et l'Irak a une très forte influence dans ce pays voisin. Les militaires américains accusent les groupes irakiens pro-Iran d'aider les rebelles yéménites houthis à attaquer avec des drones l'Arabie saoudite, frontalière de l'Irak et du Yémen. Et les groupes irakiens utilisent depuis quelques mois la même technique - des drones piégés - contre des cibles américaines en Irak.

Au total depuis le début de l'année, 39 attaques ont eu lieu contre des Américains, parfois revendiquées par les pro-Iran et à chaque fois attribuées à eux par Washington.

Les groupes pro-Iran mènent campagne pour bouter les Américains qu'ils qualifient d'"occupants", hors d'Irak.

Ces attaques ont visé l'ambassade des États-Unis à Bagdad, des bases irakiennes abritant des Américains ou les deux aéroports internationaux de Bagdad et Erbil au Kurdistan irakien, ainsi que des convois logistiques irakiens de ravitaillement des troupes, irakiennes et internationales.

Agences

ÉTHIOPIE

L'opposant Eskinder Nega pourra être candidat depuis sa cellule

Retournement de situation en Éthiopie à deux semaines des élections législatives du 21 juin. Eskinder Nega, l'un des principaux opposants politiques actuellement emprisonné, va pouvoir présenter sa candidature. L'ancien journaliste devenu figure de l'opposition est derrière les barreaux depuis juillet dernier et son procès n'a toujours pas commencé.

Soulagement pour le parti Balderas, qui se présente aux élections législatives du 21 juin uniquement dans la capitale Addis-Abeba. Ce n'est pas seulement son chef de file Eskinder Nega, mais trois autres détenus qui pourront se présenter. Geletaw Zeleke est responsable de la communication de Balderas. « Nous sommes heureux de l'inscription de nos candidats aujourd'hui. C'est une bonne leçon pour le futur. Le droit de vote et le droit d'éligibilité doivent être respectés comme le dit la loi », dit-il.

Malgré les appels de Balderas, Eskinder Nega suivra le scrutin depuis sa cellule de prison. *"Nous sommes persuadés que son arrestation et sa détention sont politiques. Le gouvernement devrait le libérer et lui permettre de faire campagne pour les derniers jours avant les élections"*, poursuit Geletaw Zeleke.

Geltaw Zeleke craint plutôt l'après-élection, si Eskinder Nega venait à obtenir un mandat. *"S'ils ne libèrent pas les prisonniers, je pense que le gouvernement fera face à une crise politique majeure. Donc je pense qu'ils vont être raisonnables."* Outre Eskinder Nega, il y a des dizaines d'autres prisonniers politiques en Éthiopie aujourd'hui, notamment des nationalistes de l'ethnie Oromo, qui, eux, ne sont pas concernés par cette décision de justice.

Agences

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

La JSK sur tous les fronts

La JS Kabylie, sociétaire de la Ligue 1 de football, se fixe comme objectif suprême la réalisation d'une saison exceptionnelle dans les différentes compétitions auxquelles elle participe actuellement, où elle a atteint des niveaux très avancés.

PAR MOURAD SALHI



Le club phare du Djurdjura reste l'unique représentant algérien sur le plan continental, après l'élimination de l'ES Sétif en phase de poules, le MC Alger et le CR Belouizdad en 1/4 de finale. La JS Kabylie est qualifiée haut la main aux demi-finales de la Coupe de la Confédération africaine de football (Caf), où elle affrontera prochainement le Coton Sport de Garoua (Cameroun).

Les coéquipiers du capitaine Arezki Hamroun sont qualifiés également pour les demi-finales de la Coupe de la Ligue, où ils affronteront, ce mercredi, le WA Tlemcen, alors qu'on championnat, ils sont à la 4^e place avec 41 points, soit à trois unités du podium.

Deux demi-finales et une honorable quatrième place au classement, avec un match de retard face au CR Belouizdad, un parcours sur lequel personne n'a misé un centime de surcroît avec cette jeune équipe composée, dans sa grande majorité, de joueurs du cru.

"La JS Kabylie devra d'abord jouer ses chances à fond dans la compétition de la Coupe de la Confédération africaine et tenter d'accrocher une 8^e étoile à son palmarès riche en titres et viser ensuite les titres du championnat de Ligue 1 et de la Coupe de la Ligue", a indiqué le président du club,

Cherif Mellal. Le dernier titre remporté par la JS Kabylie remonte à 2011, avec le trophée de la Coupe d'Algérie, remporté face à l'USM Harrach au stade du 5-Juillet. Autrement dit, les Canaris n'ont pas goûté aux titres depuis dix années. Le parcours honorable réalisé jusque-là donne de l'optimisme aux inconditionnels des Jaune et Vert, lesquels commencent d'ores et déjà à rêver d'un trophée.

De son côté, le technicien français Denis Lavagne souligne : "Que nous sommes arrivés dans le money time. Les matchs sont fort en jeu. Il faut garder la tête froide et beaucoup récupérer. Pour l'instant, nous n'avons rien acquis. Nous sommes en demi-finale et tout peut arriver si on ne garde pas notre concentration", a indiqué Lavagne.

"La Coupe d'Afrique, c'est l'ambition des joueurs", a estimé Lavagne qui confirme : "Au départ effectivement, l'objectif est de se qualifier pour la phase de poules. Une fois en poules, on a visé les quarts. Et puis les demis ! Cette envie d'aller loin, c'est d'abord l'ambition des joueurs, plus qu'un objectif. On a une aventure à finir !", a-t-il déclaré à un magazine français.

Ce dernier veut gérer toutes les compétitions match par match pour essayer d'aller le plus loin possible et

pourquoi pas gagner l'un des titres toujours en jeu. Pour ce faire, Denis Lavagne appelle ses hommes à se concentrer d'abord sur le prochain match de la Coupe de la Ligue face au WA Tlemcen, prévu ce mercredi au stade du 5-Juillet à Alger.

"Il faut à présent penser au match de mercredi face au WAT. La demi-finale arrive vite. Il faut essayer de récupérer surtout. Ce serait bien qu'on puisse jouer ce match au 5-Juillet en préparation du match retour des demi-finales de la Coupe de la Caf", a déclaré le technicien français de la JS Kabylie. Concernant l'effectif, le technicien français s'est montré inquiet de la succession des matches depuis le début de la saison. "J'ai un groupe de joueurs avec une grosse volonté, beaucoup de solidarité, qui leur permet d'aller chercher des résultats. On développe de temps en temps du jeu, on est solides défensivement. Il nous reste 17 matches à disputer et la Caf souhaite que les championnats se terminent le 30 juin au plus tard ! On a aussi une demi-finale de Coupe de la Ligue et 2 matches de Coupe d'Afrique... c'est impossible à tenir ! Régulièrement, j'ai fait tourner cette saison et on a laissé filer pas mal de points. Parce que jouer tous les 3 jours, c'est compliqué", a-t-il déclaré à la même source.

M. S.

TIRAGE AU SORT DES MONDIAUX DE JUDO 2021

Les Algériens fixés sur leurs adversaires

Les 7 judokas algériens engagés dans les championnats du monde devant débiter ce dimanche matin dans la capitale hongroise, Budapest, sont désormais fixés sur leurs poules et leurs adversaires, à l'issue du tirage au sort effectué samedi.

Wail Ezzine sera le premier judoka algérien à faire son entrée en lice, et dès la deuxième journée de compétition, prévue lundi. Il a été reversé dans la poule "C" des moins de 66 kilos et il débitera au premier tour contre le Qatar Ayoub El Idrissi.

Mardi, ce sera au tour de Fethi Nourine de monter sur le tatami, dans la Poule "C" des moins de 73 kilos, où il débitera au premier tour face au Brésilien Edouardo Barbosa.

De son côté, Belkadi Amina a été reversée dans la Poule "D" des moins de 63 kilos. Elle y fera son entrée mercredi matin, contre l'Autrichienne

Magdalena Krssakova. Jeudi, ce sera au tour d'Abderrahmane Benamadi d'effectuer ses débuts dans la compétition. Il a été reversé dans la poule "C" des moins de 90 kilos, où il affrontera au premier tour, le Sud-Coréen Han Juyeop.

De leur côté, Kaouthar Ouallal (-78 kg) et Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) concourront tous les deux vendredi prochain, respectivement dans la poule "B" des dames de moins de 78 kilos et la poule "B" des messieurs de moins de 100 kilos.

Ouallal sera opposée à la Néerlandaise Guusje Steenuis, alors que Bouamar est appelé à défier le Bulgare Daniel Dichev. Samedi, ce sera au tour du septième et dernier représentant algérien de faire son entrée en lice dans cette compétition. Il s'agit de Sonia Asselah, qui a été exemptée du 1^{er} tour dans la poule "C" des dames de plus

de 78 kilos. Elle débitera directement au 2^e tour, contre la gagnante du match mettant aux prises la Bosnienne Borjana Marjanac et la Hongroise Mercedesz Szigetvari.

Ces Championnats du monde se clôtureront le dimanche 13 juin par les épreuves du "par équipes". Au total 665 judokas (387 messieurs et 278 dames), représentant 118 pays, prennent part à cette compétition, considérée comme la dernière étape qualificative au Jeux olympiques de Tokyo.

Avec un total de 18 judokas engagés pour chacun d'entre eux, certains pays comme le Brésil, les États-Unis, le Japon, la Russie et la Mongolie sont considérés comme les mieux représentés, alors que certaines nations, comme le Burkina Faso et Bahreïn n'ont engagé qu'un seul athlète.

APS

MISE À JOUR
DU CHAMPIONNAT
DE LIGUE 1

**OM - MCA et
JSMS-CRB ce
mardi**

Les rencontres de mise à jour de la 21^e journée du Championnat national de Ligue 1, O Médéa-MC Alger et JSM Skikda-CR Belouizdad se joueront mardi prochain, a indiqué ce samedi la Ligue de football professionnel (LFP). Selon la même source, le coup d'envoi des deux matchs sera donné à 17h. Par ailleurs, la LFP a procédé également à la reprogrammation de la seconde demi-finale de la Coupe de la Ligue. Prévue initialement pour ce mardi, cette partie devant mettre aux prises la JS Kabylie au vainqueur du dernier quart de finale, MC Oran-WA Tlemcen, a été décalée d'une journée et se jouera finalement mercredi à 17h30 au stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou. Concernant la première demi-finale, elle aura lieu mardi à 16h à Magra, entre le NC Magra et l'USM Alger.

TOURNOI INTERNATIONAL
JUNIORS DE TENNIS J2
HAMMAMET

**L'Algérienne
Bekrar passe
en finale**

La joueuse algérienne Inès Bekrar s'est qualifiée samedi pour la finale du Tournoi international des juniors (grade 2), qui se déroule à Hammamet (Tunisie), après sa victoire devant l'Allemande Ella Seidel sur le score 6-3, 6-2. En finale programmée dimanche, Bekrar tête de série n° 4, affrontera la gagnante du match opposant l'Allemande Carolina Kuhl (tête de série numéro 5) à la Suissesse Celine Naef (tête de série numéro 2).

Pour rappel, l'Algérienne, championne d'Afrique des juniors en titre, avait dominé au premier tour la Tunisienne Hiba Heni (6-2, 5-7, 6-4), la Danoise Emma Kamper Malmkjaer (6-3, 6-1) au second tour, puis la Portugaise Maria Santos sur le score 6-0, 2-0 AB, aux quarts.

Selon la Fédération algérienne de tennis (FAT), l'Algérienne tentera d'aller loin dans la compétition afin d'améliorer son classement ITF juniors qui lui permettra d'accéder au Tournoi de Grand Chelem (US Open Juniors 2021).

HURRICANE



21h00

W9

Une ville de la côte Est des Etats-Unis, qui abrite une réserve fédérale contenant 600 millions de dollars en billets, est menacée par un ouragan de catégorie 5. Une bande de braqueurs veut profiter de l'évacuation de la ville organisée par les autorités pour se livrer à un casse audacieux. Mais, Casey, une convoyeuse de fonds, et Will, un météorologue, qui sont restés sur place, vont gripper leur plan trop bien huilé...

LES DÉGUNS



21h00

C8

Nono et Karim, deux jeunes des quartiers de Marseille, multiplient les petits délits. Peu de temps après un cambriolage, ils se retrouvent enfermés dans un camp de redressement militaire. Après être parvenus à s'évader, les deux jeunes gens prennent la route pour retrouver la petite amie de Karim, à Saint-Tropez...

LE DOUTE
SON FILS



21h00

2

Julia et Benjamin se rencontrent totalement par hasard et entament une histoire d'amour passionnée, malgré la différence d'âge. Benjamin a en effet 25 ans de moins que Julia. Quand celle-ci présente son nouvel amour à ses enfants, ces derniers se posent aussitôt des questions sur son honnêteté...

LA LIGNE DE
DÉMARCATIION (1940-1943)



21h00

3

Entre juin 1940 et mars 1943, la ligne de démarcation, longue de 1200 kilomètres, a fracturé la France en deux. Pendant presque trois ans, elle a commandé le quotidien des 40 millions de Français. Au Nord, la zone occupée par les soldats d'Hitler, au Sud, la zone administrée par le régime de Vichy du Maréchal Pétain.



LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

NEY YORK 1997



21h00

arte

Entourée de murailles infranchissables, Manhattan sert de pénitencier, où règnent terreur et violence. C'est dans ce no man's land que s'écrase l'avion du Président, en route pour une conférence internationale. Rescapé de l'accident, il a, sur lui, des documents essentiels pour la sécurité mondiale.

POURVU QU'IL
SOIT HEUREUX



21h00

4

Tout allait bien dans la vie de Camille jusqu'à ce que ses parents découvrent par hasard son homosexualité. Claudine et Maxime réalisent que certains sujets sont plus difficiles à aborder que d'autres. Vont-ils accepter cette nouvelle ou se renvoyer la responsabilité ?

APPEL À TÉMOINS



21h00

M6

Des familles touchées par une disparition ou un meurtre souhaitent relancer des enquêtes aujourd'hui au point mort. Police, gendarmerie et chancellerie se retrouvent en plateau pour éclaircir des affaires non élucidées. M6 se mobilise, afin d'aider ces familles en lançant des appels à témoins en direct.

LIÉS POUR
LA VIE



21h00

TF1

Lucie, championne d'équitation, a encore un rêve inachevé : décrocher un titre aux Jeux Olympiques. Elle sait qu'à son âge, les prochains JO sont sa dernière chance. Cela fait des années qu'elle s'entraîne et elle se sent prête. Mais à quelques mois de la compétition, le rêve tourne au cauchemar. Lucie est renversée par un chauffard. Le verdict est sans appel : ses jambes resteront paralysées.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax :
023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax :
023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	03:39
Dohr	12:46
Asr	16:38
Maghreb	20:07
Icha	21:46

EXERCICE TACTIQUE AVEC MUNITIONS RÉELLES À DJELFA

CHANEGRİHA SUPERVISE L'EXÉCUTION



Poursuivant la "série d'exercices exécutés au niveau des différentes Régions militaires (RM), s'inscrivant dans le cadre de la clôture de l'année de préparation au combat 2020-2021, le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, a supervisé, le 6 juin 2021 au niveau du Polygone de Tir et de Manœuvres de la 12^e Division d'Infanterie mécanisée à Djelfa (1^{re} RM), l'exécution d'un exercice de démonstration avec munitions réelles - SAHQ 2021 -, exécuté par les unités organiques de la Division, avec la participation d'unités des Forces terrestres, aériennes et de défense aérienne du territoire", a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Le général de corps d'Armée a suivi, à l'entame, les exposés présentés respectivement par le commandant de la 1^{re} RM et de la 12^e Division d'infanterie mécanisée, portant l'idée générale de l'exercice et les différentes étapes de son exécution. Au niveau du Polygone de Tir et de Manœuvres, le général de corps d'Armée "a suivi de près le déroulement de l'exercice

exécuté dans des conditions proches du réel, précédé par un avion de reconnaissance du haut-commandement, suivi par les différentes unités terrestres, aériennes et de défense aérienne, suivant un plan tracé conformément aux objectifs définis, à savoir forger les aptitudes des états-majors à préparer et organiser les actions de combat et coordonner entre les différentes forces, en plus d'inculquer aux commandants l'expérience en matière de conduite des unités, permettre aux équipages d'acquiescer davantage de compétence dans la maîtrise des systèmes d'armes, et tester leur capacité à exécuter les missions de combat, de manière réussie", explique la même source.

"L'exécution de cet exercice a manifestement mis en évidence la capacité des unités participantes à réussir dans l'accomplissement des tâches assignées, ce qui constitue un autre succès et le fruit de la bonne maîtrise par les équipages des différentes armes et équipements modernes", relève le communiqué du MDN, ajoutant que "ceci démontre également le développe-

ment et la disponibilité opérationnelle qu'ont atteints nos Forces armées ces dernières années".

A la fin de l'exercice, le général de corps d'Armée a tenu une rencontre avec les personnels des unités participantes, "les a félicités pour les efforts laborieux qu'ils ont consentis durant l'année de préparation au combat, ainsi que lors de la préparation et l'exécution de cet exercice", leur réaffirmant également que "le développement effectif et la mise à niveau réelle requièrent inéluctablement que nous accordions une attention à la préparation et au déroulement des exercices de différents niveaux et plans, notamment au terme du programme annuel de la préparation des forces".

Il leur a, également, dispensé "une série d'instructions et d'orientations qui s'articulent, dans leur ensemble, sur la nécessité d'évaluer objectivement les résultats de cet exercice, afin d'atteindre le développement escompté, avant de procéder à l'inspection des unités ayant pris part à cet exercice et à la visite de quelques unités", conclut le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

3 décès et 186 blessés au cours des dernières 24 heures

3 personnes ont trouvé la mort et 186 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 24 heures, selon un bilan publié par la Protection civile.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues à Tébessa pour évacuer le corps d'un adolescent âgé de 16 ans, noyé dans l'oued "Oualdjat-Mellak", dans la commune.

1 autre personne a été secourue par les agents de la Protection civile de la wilaya d'Oran suite à l'effondrement d'une vieille bâtisse.

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

277 nouveaux cas et 8 décès en 24 heures

L'Algérie a enregistré, hier, une nouvelle importante baisse des contaminations au coronavirus selon le dernier bilan rendu public par le Comité scientifique chargé de suivi de l'évolution de l'épidémie.

Dans son bilan établi sur les dernières 24 heures, publié en fin de journée du dimanche, le Comité scientifique chargé de suivi de l'évolution de l'épidémie a fait état de 277 nouvelles contaminations au Covid-19 contre 320 durant la veille.

Selon la même source, le nombre de nouveaux cas rétablis de la maladie est de 203 nouvelles guérisons, contre 228 cas recensés avant-hier.

Pour les victimes du coronavirus, 8 nouveaux morts ont été annoncés contre 6 au bilan de samedi.

19 patients se trouvent actuellement en soins intensifs.

Ainsi, le total des cas confirmés de coronavirus s'élève à 130.681, celui des décès à 3.518 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 90.995 cas.

EL-KALA

SAISIE DE 1,5 KG DE CORAIL ROYAL

Les services de la sûreté de wilaya d'El-Tarf ont saisi 1,5 kg de corail royal et plusieurs équipements utilisés pour son extraction au niveau de la commune d'El-Kala, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Agissant sur la base d'une information faisant état de l'extraction illégale de corail au niveau du littoral est du pays, précisément dans la commune d'El-Kala, les "services de police ont ouvert une enquête ayant abouti à l'identification et à l'arrestation de 2 individus en possession de pas moins de 1,5 kg de corail royal", a précisé le chargé

de communication, le commissaire principal, Mohamed-Karim Labidi.

Agés d'une trentaine d'années et tous deux originaires de cette localité côtière, ces deux individus ont été appréhendés au moment où ils s'approprièrent à rentrer chez eux, après avoir effectué cette pêche illicite. Les deux mis en cause ont dissimulé cette quantité de corail royal, encore humide, dans un sacchet au niveau du coffre arrière du véhicule.

Divers équipements de plongée et autres pour l'extraction de ce produit de la mer, très prisé pour la confection de bijoux artisanaux et d'objets de décoration, ont été

également saisis par les policiers. Il s'agit de deux bouteilles d'oxygène, un GPS, deux montres, un détecteur de lumière, une tenue de plongée et divers autres équipements destinés à la plongée sous-marine, ainsi que le véhicule touristique exploité dans le cadre de leurs déplacements et du transport du corail pêché.

Présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'El-Kala pour "exploitation illégale de corail", l'un des deux individus a été placé sous mandat de dépôt et l'autre a fait l'objet d'une citation directe de comparution.